

À Saint-Gabriel

Conflagration évitée de justesse

N'eut été la rapide intervention des sapeurs pompiers de Saint-Gabriel, une conflagration aurait pu se déclarer, samedi soir dernier, dans une partie du secteur commercial de l'endroit. Un incendie a, en effet, détruit complètement deux commerces, soit ceux du fleuriste Alain Corriveau et de M. Ronnie Subrani, portant le nom de magasin Jeannerie.

Les flammes auraient pris naissance dans une cave servant d'entrepôt aux deux commerçants touchés par cet incendie. Le travail des pompiers a permis que les flammes soient circonscrites au premier plancher; le second plancher abritant des logements. Les détails en page 3 du cahier local.

C'est définitif: Généreux fera la lutte à Mercier



Me Alain Généreux a mis fin, jeudi dernier, à ce qui était devenu un secret de polichinelle, en annonçant officiellement sa candidature à l'investiture péquiste dans le comté de Berthier, en prévision des prochaines élections provinciales.

Me Généreux livrera donc la lutte au député Jean-Guy Mercier, dont le leadership est fortement contesté au sein du parti.

L'avocat de Joliette, devant une centaine de militants, déclarait que le représentant du parti "se doit de refléter l'opinion des membres". Il entend garder un contact étroit avec les militants péquistes de Berthier. Vous trouverez, en page 3 de notre cahier local, un compte-rendu de la réunion de jeudi soir, où Me Généreux annonçait une candidature prévue depuis de nombreuses semaines.

Perte d'une industrie à Saint-Gabriel

Réplique du maire Morin à M. Yanakis

"Pourquoi le député Yanakis ne s'adresse-t-il pas au comité industriel de Ville Saint-Gabriel?" C'est là la question que pose le maire Délipha Morin, suite aux déclarations du député Antonio Yanakis qui, récemment, disait que Saint-Gabriel avait perdu une industrie de 100 emplois parce qu'il n'y avait pas de locaux disponibles. Tout comme la Chambre de Commerce, le maire Morin dit ne pas avoir entendu parler d'un tel projet de la part du député. Notre article en page 4 du cahier régional.



L'Écho reconnaît les mérites de...

Mercredi dernier, la direction et les journalistes de L'ÉCHO de Louiseville/Berthier rendaient hommage au sportif et événement sportif de l'année 1980, lors d'une réception tenue aux bureaux du journal à Louiseville. Le sportif de l'année '80 dans la région de Berthier/Saint-Gabriel, M. Yvon Poirier, pose ici avec le président de l'Imprimerie Gagné et directeur de l'Écho, M. Jean-Pierre Gagné. Le Maski-Courons, représenté par MM. Rodrigue Denis et Raymond Hénault, a retenu l'attention des journalistes comme événement sportif de '80. Un reportage photographique complet sur cette soirée-reconnaissance vous est livré en 12 de la section régionale.

L'ECHO DE LOUISEVILLE/



BERTHIER

Vol. 48 — No 46 L'Écho de Louiseville/Le Courrier de Berthier, le mercredi 28 janvier 1981.

40¢

Pas d'estrades au terrain de baseball de Saint-Gabriel

Le couteau dans un DCC

Un projet de Développement communautaire du Canada (DCC) était présenté par Les Loisirs de Saint-Gabriel, dont le président est M. André Desrochers. Le montant demandé: \$65,000. Le montant que le gouvernement fédéral accorde: \$18,000. Voilà donc un coup de couteau de grande importance qui fait que le terrain de baseball de Saint-Gabriel ne pourra pas, encore cette année du moins, se voir doter d'estrades. Au lieu de celles-ci, on se contentera d'une simple barrière métallique. Notre article en page 2



Ç'a coulé!

C'est mercredi dernier que se tenait la clinique de sang du maire de Berthierville, à titre de président honoraire. L'objectif de donateurs a été dépassé. Le tout se déroulait au centre culturel berthelais. Ici, le maire Jude Guévremont et son épouse posent avec deux dames qui ont fait don de leur sang pour cette oeuvre bien humanitaire de la Croix-Rouge. La clinique du maire revient annuellement et règle générale, à Berthierville, elle remporte les succès escomptés. M. et Mme Guévremont ont donc toutes les raisons au monde de se réjouir.

Photo A.B.

Promotion "Marché en Or"
Suzanne Pichette
gagne

\$3,120⁰⁰
en épicerie.

Vous trouverez tous les détails
dans notre prochaine édition.

Palais de Justice à Berthierville?

Pourquoi pas, disent les conseillers

Par: Alain BELLEHUMEUR

Que ceux qui proposent une municipalité régionale de comté Joliette-Berthier lisent bien ces lignes! Dans une lettre, la cité de Joliette a invité les autorités municipales de Berthierville à supporter ses démarches dans le cadre d'une demande visant l'agrandissement et la rénovation de l'actuel Palais de Justice Joliettain ou la construction d'un autre tout neuf, "dans la région immédiate de Joliette".

Dans un premier temps, Berthierville, de part ces élus, entend ne pas endosser la revendication de Joliette. Et dans un second temps, des démarches seront prises, par Berthierville, pour inciter le gouvernement à réactiver le "Palais de Justice" berthelais, rue Champlain!

Les élus ont aussi parlé de la décentralisation. Cette décentralisation que prêche souvent le gouvernement du Québec. Pourquoi pas à Berthier? Les conseillers ont posé la question. Et ça ne coûte pas tellement cher d'essayer, ont également pensé les échevins, lors de

qui étaient pourtant établis dans leur ville.

Une petite vengeance qui coûte pas cher? Probablement. Toujours est-il que les autorités municipales de Berthierville ont manifesté de faire connaître leur décision auprès du ministère de la Justice, du député provincial Jean-Guy Mercier et de chaque municipalité ayant signé son intention de joindre une éventuelle MRC-Berthier.

Berthierville n'a pas l'intention de s'en laisser im-



Réouvrir le Palais de Justice, à Berthierville. Une demande en ce sens a été faite par le conseil municipal au ministère de la Justice.

Un roi

D'après le conseiller Guy Durand, "un Palais de Justice, c'est comme un roi sur un échiquier", donc, il s'agit d'une pièce maîtresse pour un secteur donné. Puis, les édiles se sont dits qu'à l'intérieur d'une MRC-Berthier, un Palais de Justice à Berthierville serait le bienvenu.

leur rencontre, le 20 janvier dernier. Le soir de la suite de la séance régulière du 12 janvier.

L'opinion des membres du conseil de Berthierville lorsqu'est arrivé le temps d'aborder ce sujet était fortement trempée de mauvais souvenirs. C'est-à-dire de toutes ces fois que Joliette a arraché des services ou autres choses

ser par Joliette. David contre Goliath? De conclure le conseiller Durand: "Si on appuie la demande de Joliette, on se fait un peu hara-kiri!" Aux yeux des membres du conseil, la cité de Joliette a suffisamment donné de coups bas à la ville de Berthierville.

Qui risque rien... n'a rien, dit le dicton populaire. Pourquoi pas, disent les conseillers.

Pitoto A.B.

Les subventions pour l'entretien des chemins

Le conseil demande une revision

Ville Saint-Gabriel recevra moins de subvention du gouvernement provincial pur l'entretien des routes qui traversent sa municipalité, même si le kilométrage est plus élevé.

Le conseil a immédiatement fait parvenir une résolution demandant au ministre des Transports de réviser le montant de la subvention. "C'est ridicule qu'on nous verse moins, alors que le coût augmente", a fait remarquer le conseiller Paul Coutu.

L'an dernier, pour 3.83 kilomètres de route, dans Saint-Gabriel, le gouvernement avait versé \$5,782.98. Le kilométrage a été porté à 4.01 cette année et la subvention a été diminuée à \$4,974.16.

Réfection

Le conseil a également fait parvenir une demande d'aide pour le recouvrement adéquat de toutes les rues de Saint-Gabriel. "Nous avons reçu \$10,000 l'an dernier, ce qui a été tout juste suffisant pour le "patchage", a dit l'échevin de la voirie, Paul Coutu. On demande donc une aide substantielle car toutes les rues auraient besoin d'un recouvrement.

Loisir Saint-Gabriel

Le projet a dû être coupé des deux tiers

par Jean-Guy Pinel

Les Loisirs Saint-Gabriel, du président André Desrochers, aurait voulu doter le terrain de baseball d'estrades. Un projet Canada au travail, en ce sens, avait été soumis au gouvernement fédéral.

Mais le gouvernement, ou les fonctionnaires qui étudient les projets, y ont mis le couteau et le projet de \$65,000 a été réduit à un projet de \$18,000. Et de fil en aiguille, le projet d'estrades s'est résumé à un projet de simple barrière métallique.

Durant vingt semaines

Quatre hommes, tous des soudeurs, travailleront donc durant vingt semaines pour ce projet. Par équipe de deux, il fabriqueront des barrières métalliques qui seront très utiles lors des manifes-

tations, tel que le Maski Courons, les fêtes de la Saint-Jean et autres. Chaque fois qu'il y aura foule à contenir, on possèdera d'excellents et solides barrières pour le faire.

Toujours dans le cadre de ce projet, les quatre hommes sont également affectés à la surveillance et l'entretien de la patinoire.

La semaine dernière, la secrétaire du projet, Mme Micheline Godin, a reçu une première tranche de la subvention, soit \$11,720.

Pour sa part, le président Desrochers s'est dit quelque peu déçu d'avoir vu le projet réduit, mais il promet de se reprendre pour doter le terrain de baseball d'estrades.

Rappelons que les municipalités ne peuvent plus soumettre de projets. C'est pourquoi, à Saint-Gabriel, le projet avait été soumis par les Loisirs Saint-Gabriel, une création de la municipalité.



André Desrochers, conseiller municipal et président des loisirs, a été déçu de voir son projet couper des deux tiers.

VENTE DU GÉRANT

(Yves Guèvremont)

ESCOMPTE

20%

à

50%

Brissette

SPORT EXTRA

880 Notre-Dame, Berthierville, 836-6231

Au Parti Québécois-Berthier

Un nouveau président

Par: Alain BELLEHUMEUR

Quelques instants avant d'annoncer officiellement sa candidature en vue de la prochaine convention péquiste dans le comté, Me Alain Généreux a remis sa démission à titre de président de l'Association du Parti Québécois dans Berthier.

Cette démission qui, dans le fond, n'a pas surpris bien des gens, a donc créé un vide à la présidence de l'Association péquiste du comté. "Aussi, pour combler la vacance à la présidence du Parti Québécois-Berthier, le Conseil Exécutif a désigné M. Jean-Marc Ferland, de Berthierville, à ce poste", peut-on lire dans un communiqué en provenance du P.Q.-Berthier.



M. Jean-Marc Ferland

Assemblée générale

Donc l'Association a un nouveau président... qui n'est pas, à vrai dire, totalement nouveau. M. Ferland occupait ce poste avant l'entrée en scène de Me Généreux. Et jusqu'au 22 janvier dernier, date de la démission de Me Généreux, M. Ferland remplissait les fonctions de vice-président de P.Q.-Berthier.

Selon le document qui a été remis aux médias, M. Ferland "occupera le poste de président jusqu'à la prochaine assemblée générale des membres conformément aux statuts et règlements du Parti". En ce qui regarde la

vice-présidence, soulignons qu'elle restera sans représentant "pour le moment, l'Exécutif devant statuer un peu plus tard à ce sujet".

Pour en revenir à la démission de Me Généreux, le communiqué indique: "Le Conseil Exécutif du Parti Québécois-Berthier a accepté la démission de Me Généreux afin de respecter l'esprit des règlements du Parti qui prévoient la démission du membre du Conseil Exécutif de comté lorsque ce dernier pose sa candidature à une convention."

Lutte

Suite à la remise officielle de son titre de président de

l'Association péquiste du comté, Me Généreux a annoncé en conférence de presse devant une centaine de militants réunis pour l'entendre qu'il avait l'intention de faire la lutte à l'actuel député du comté, M. Jean-Guy Mercier, dans l'espoir de pouvoir représenter le comté de Berthier sous l'étendard du Parti Québécois lors du prochain scrutin provincial.

Me Généreux laisse donc la place à M. Ferland, à la présidence du P.Q.-Berthier, inversant ainsi la situation qui a découlé de la dernière assemblée générale. Cette fois-là, M. Ferland laissait la présidence entre les mains de Me Généreux.

Présentement, M. Ferland est épaulé au sein de l'Exécutif par les membres suivants: Mlle Annette Rondeau (secrétaire), de Saint-Zénon, M. Claude Bernard (trésorier), de Lavaltrie, et les conseillers Omer Allard, de Saint-Didace, Roch Bélanger, de Sainte-Mélanie, Gilles Comeau, de Saint-Gabriel, Carmen Girard, de Berthierville, et Colette Robitaille, de Sainte-Élisabeth.

Quant à Me Généreux, il prépare le terrain en prévision de la convention du Parti qui l'opposera au député Mercier.

Il fera la lutte au député Mercier

Généreux: garder contact avec les militants du P.Q.

Par: Alain BELLEHUMEUR

Me Alain Généreux, un résident de Saint-Jean-de-Matha, a officiellement levé le voile sur son éventuelle candidature lors d'une prochaine convention du Parti Québécois dans Berthier. Il fera en effet la lutte au député du comté, M. Jean-Guy Mercier.

Me Généreux a mis fin jeudi soir dernier, à Berthierville, à cette rumeur, qu'on pourrait facilement appeler secret de polichinelle, voulant qu'il tente de ravir au député Mercier le titre de représentant péquiste dans le comté lors du prochain scrutin provincial.



Devant une centaine de personnes, Me Alain Généreux a annoncé officiellement, jeudi dernier, qu'il fera la lutte au député Jean-Guy Mercier lors de la prochaine convention du Parti Québécois dans le comté de Berthier.

Photo A.B.

Réflexion

"Après une longue réflexion et de nombreuses consultations, j'ai donc dé-



Un toast à la décision de Me Généreux. Ce dernier qui est accompagné de son épouse sur cette photo, entend bien répéter un geste similaire à l'issue de la convention péquiste dans Berthier. Photo A.B.

cidé de répondre positivement à cette invitation des militants. Je serai donc candidat au prochain congrès du Parti Québécois dans le comté de Berthier", a affirmé Me Généreux, président du Conseil Exécutif du P.Q.-Berthier ces derniers six mois, jusqu'au 22 janvier dernier.

"J'ai décidé d'offrir mon entière disponibilité aux militants péquistes du comté d'abord, à l'électorat du

comté dans un second temps et surtout à l'État du Québec, à un État du Québec en situation d'acquiescer sous peu sa souveraineté mais également plus menacé que jamais par un gouvernement fédéral qui montre de plus en plus ses visées centralisatrices", a poursuivi Me Généreux devant une centaine de sympathisants venus entendre sa déclaration touchant son avenir politique.

Suite à la page 7

À Saint-Gabriel

Conflagration évitée de justesse au Centre Ville

par Jean-Guy Pinel

Les pompiers de Saint-Gabriel, sous la direction du chef Julien Gravel, ont évité, samedi soir, qu'une conflagration ne vienne détruire une partie du secteur commercial de la municipalité. Deux commerces ont toutefois été la proie des flammes et deux logements, à l'étage supérieur, ont été lourdement endommagés.

Les commerces qui ont complètement été détruits sont le magasin du fleuriste Alain Corriveau et le magasin Jeannerie, propriété de Ronnie Subrani, rue de Lanaudière.

Samedi soir

Les pompiers, qui ont été appelés vers 21h30, ont eu à lutter contre une fumée dense pour pouvoir prendre

le contrôle de l'incendie. "Ça nous a forcés à briser quelques vitrines, ce que nous tentons d'éviter le plus possible", de nous dire le sous-chef Marcel Armstrong.

Cave

C'est dans la cave qui servait d'entrepôt pour les deux commerces, que l'incendie s'est déclaré. Puis, par les murs, les flammes ont atteint

les deux commerces qui avaient fermé leurs portes, pour la fin de semaine, quelques heures plus tôt.

Les pompiers ont pu limiter la progression des flammes au premier plancher évitant que les logements du deuxième étage soit plus lourdement endommagés. L'un de ces logements est occupé par Mme Corine Comeau et on y trouve de très beaux meubles. Seule la fumée a endommagé ces logements.



Les établissements commerciaux du fleuriste Alain Corriveau et de Jeannerie ont été la proie des flammes, samedi dernier.

Photo J.-G.P.

Conditions idéales

Les pompiers possédaient des conditions idéales comme température extérieure, pour éviter que l'incendie ne se communique aux commerces voisins et ne détruise l'un des plus importants secteurs commerciaux de Saint-Gabriel, celui de la rue De Lanaudière. Le froid n'é-

semblait quelque peu abattu, fatigué, mais non découragé. Il pensait surtout aux clients qui devaient recevoir un beau bouquet pour une occasion spéciale le dimanche et qu'il devrait décevoir.

Pompier blessé

Le capitaine des pompiers, Jean Lefrançois, a subi une large entaille à un doigt,

lorsqu'une vitre l'a atteint. Après avoir reçu les premiers soins, il a tenu à reprendre le boulot. Le directeur Gravel nous a dit que le capitaine Lefrançois aurait pu perdre complètement le doigt si la vitre avait été plus lourde.

C'est le plus important incendie à survenir à ville Saint-Gabriel cet hiver.



Le directeur des pompiers de Saint-Gabriel, M. Julien Gravel, à gauche, l'assistant-chef, M. Marcel Armstrong, à droite, et M. Turenne, un pompier de Saint-Gabriel, s'entretenant une fois l'incendie maîtrisé.

Photo J.-G.P.

taut pas intense et le vent était modéré.

Le chef Gravel n'avait pris aucune chance et avait fait appel à tous les hommes disponibles, en ce samedi soir. On a immédiatement protégé l'immeuble voisin où se trouvent les commerces Radio-Shack et Comptoir de l'Escompte.

Rencontré sur les lieux, le propriétaire du magasin de fleurs, Alain Corriveau,



BERTHIERVILLE

Jacques Labrosse t.d.e. d.d.

DENTUROLOGISTE

Prothèses complètes — partielles
Réparations

641 Montcalm

836-6876

Éditorial

Je ne vous comprends pas

C'est bien à regret que je me dois de vous faire cette affirmation aujourd'hui mais pourtant, il s'agit là du sentiment qui m'anime.

Pourquoi je ne vous comprends pas? Tout simplement parce que j'ai énormément de difficulté à concevoir que vous puissiez laisser passer une chance inouïe devant vos yeux, sans bouger le petit doigt, sans sortir votre plume, pour un motif qui, pourtant, en vaut la peine. Je parle du **BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE CHEZ VOUS**.

Depuis plusieurs semaines, et pour encore quelques-unes, votre journal répète le concours lancé l'année dernière afin de trouver LE bénévole de l'année dans chacune des localités qu'il dessert. Tout ce que l'on vous demande, c'est de découper un coupon, voter pour la personne qui, selon vous, mériterait cet honneur, et l'expédier à nos bureaux. Si vous voulez ménager \$0.17 et une enveloppe, vous pouvez toujours remettre le coupon à votre courriériste de paroisse qui nous le fera parvenir avec son envoi hebdomadaire.

Est-ce trop demander de votre part qu'une fois l'an, vous disiez, par la voie du concours, MERCI à ceux et celles qui, dans diverses associations, ne comptent ni temps ni argent pour procurer des moments agréables à vos enfants et à VOUS? Est-ce trop d'ouvrage pour vous d'appuyer ces bénévoles et de les encourager en leur accordant un vote qui leur permettrait de voir leur travail être souligné?

Si votre réponse est oui, le bénévolat n'a d'autre choix que de s'en aller chez le diable et les bénévoles n'auront plus qu'à faire

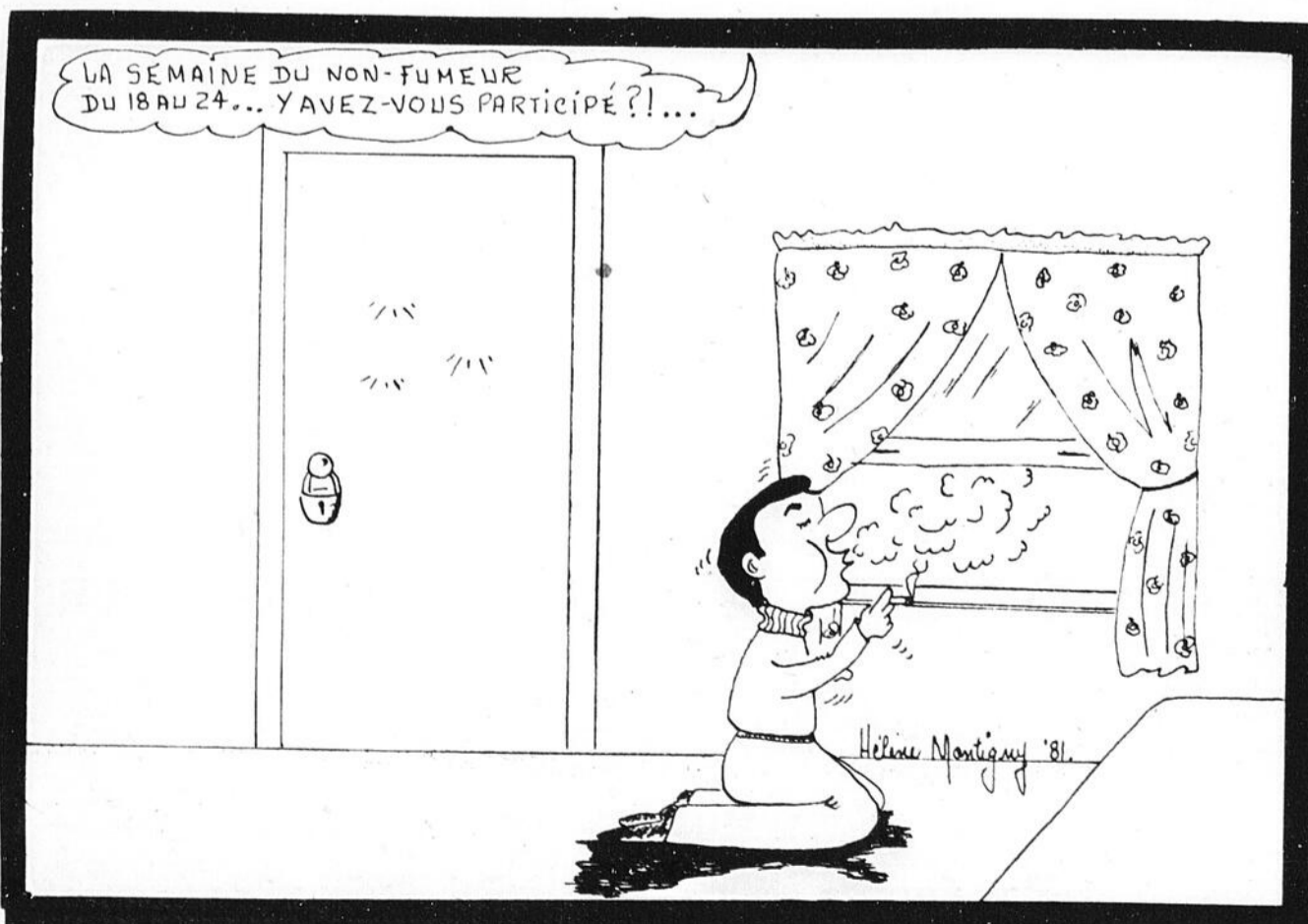
comme la plupart des gens: s'asseoir les deux pieds dans le fourneau et "chiâler". C'est tellement plus facile...

Non! Vraiment, je ne vous comprends pas! Si une seule personne à Lanoraie; deux à Saint-Édouard, neuf à Louiseville, 12 ailleurs savent reconnaître ce que font les bénévoles, on n'est pas sorti du bois! Essayez de vous placer pour un instant dans la peau des bénévoles. S'ils voient que leurs efforts ne sont pas plus appréciés que vous le faites en ne participant pas à faire reconnaître leurs mérites, ils doivent sûrement avoir un goût amer dans la bouche. Moi, j'en aurais un.

Alors, sortez plumes et enveloppes; découpez le coupon et votez. Il y a des gens chez vous qui font ce que vous n'accepteriez pas de faire, du moins bénévolement. C'est le temps de leur dire merci. En aucun autre temps de l'année peut-être, cette chance vous sera offerte. Profitez donc de cette opportunité pour montrer que vous appréciez les mérites de bénévoles sans qui notre société serait bien malade.

Si VOUS ne le faites pas, votre voisin n'agira pas à votre place. Allez! Un p'tit coup d'oeur! Et si les votes entrent plus rondement, alors là, je commencerai à mieux vous comprendre. Mais pour l'instant, je ne puis exprimer cette opinion car vous n'avez pas agi en conséquence. Selon vous, qui est le bénévole de l'année dans votre municipalité? Vous l'avez trouvé? Hâtez-vous à voter et ainsi lui témoigner un peu de reconnaissance pour ce qu'il a fait. C'est la moindre des choses.

Jean-Paul Plante



Les Résidences Châtelaine

Confirmation demain

Par: Alain BELLEHUMEUR

Une conférence de presse se déroulera dans la salle de conférence de l'hôpital "Le Château", à Berthier-ville, demain, le 29 janvier, et à cette occasion les promoteurs Raymond et Guy Ducharme lèveront officiellement le voile sur le projet "les Résidences Châtelaine".

Au cours de cette rencontre avec les médias, les promoteurs remettront un dossier complet sur ce projet d'importance. Les Résidences Châtelaine, un édifice de 88 logements qui coûtera sûrement quelques millions de dollars (on parle de quatre millions), s'adresseront aux personnes retraitées ou semi-retraitées.

Rappelons que ce "complexe unique dans les régions du centre du Québec", comme le note un communiqué, le tout premier en provenance des résidences Châtelaine, aura, une fois complété, la façade orientée en direction de la rue Champlain et sera érigé, en forme de "L", à l'arrière de l'hôpital "Le Château".

Plans

Les plans de l'édifice projeté, les services prévus qui pourront être offerts aux résidents éventuels, les services supplémentaires se rattachant au projet, la description des divers modules, la procédure de réservation, les commodités spéciales, les loisirs, l'environnement, la sécurité, les coûts et plusieurs autres points seront abordés au cours de cette rencontre.

L'édifice de quatre étages sera relié à l'hôpital. Selon M. Raymond Ducharme, ce projet en est un d'hôtellerie sociale. La construction devrait débuter le printemps prochain et se terminer, probablement, en 1982. Concernant les résidences Châtelaine, plus de détails vous seront présentés dans notre prochaine édition.

Traverse C'est reparti!

(A.B.) Une température moins froide et le travail inlassable de brise-glace ont finalement eu raison de la glace qui bloquait le Saint-Laurent, entre Sorel et l'Île Saint-Ignace, et depuis mercredi dernier, le traversier est de retour au boulot.

Le traversier immobilisé par l'embâcle pendant une quinzaine de jours a donc repris son va-et-vient entre les deux rives du fleuve... à

la grande joie des personnes qui comptent sur ce "lien" avec la rive sud pour pouvoir gagner leur vie.

Le traversier traverse. Voilà une nouvelle de nature à plaire à plus d'un! Faut dire que c'est plutôt choquant de "faire le tour" par Montréal ou Trois-Rivières lorsqu'on doit se rendre quotidiennement à Sorel... une ville que seul le fleuve sépare de Saint-Ignace.

Président: Jean-Pierre Gagné
Sec.-Trésorier: Claude Gagné

Fondé en 1931, le Courrier de Berthier est édité par l'imprimerie Gagné Ltée à Louiseville, Cité de Maskinonge.

Bureau à Berthier, 290 Laforest
C.P. 689, tél.: 836-6210
À Louiseville, tél.: 228-5532

Président: Jean-Pierre Gagné
Sec.-Trésorier: Claude Gagné

Directeur: Jean-Pierre Gagné
Rédacteur en chef: Jean-Paul Plante
Rédacteur, Berthier: Alain Bellehumeur (836-6082)
Rédacteur, Brandon: Jean-Guy Pinel (835-7832)
Expansion et correspondants: Claude Gagné

Publicitaires: Marcel Claiche
Louis Sauvageau

Tirage: Leopold Croteau



Enregistrement no 0645
Courrier de la deuxième classe
Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

"L'Echo de Louiseville/Berthier" ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique. Défense de reproduire toute annonce, photos, textes sans notre permission écrite. Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

Tarifs d'abonnement: Canada 6 mois \$10.00
..... 12 mois \$19.00
Camélots: à la semaine \$0.40
Autres pays: un an \$38.00

PAROISSES	Nos correspondants pour la région	TELS:
Lanoraie	NOMS	887-2733
Saint-Charles-de-Mandeville	Fernande Ducharme	835-3510
Saint-Ignace	Mme Rita Lamothe Saint-Martin	836-3302
Saint-Norbert	Mme Claire Desrochers	836-4726
Saint-Cuthbert	Mme Janine Lapointe	836-3810
Saint-Damien	Marjolaine Houle	835-5820
Saint-Barthelemy	Mme Marie P. Bernachez	885-3359
Lavaltrie	Mme Claire Plante	586-1637
Saint-Didace	Mme Anita Mousseau	835-7504
	Mme Lucienne A. Lefrançois	

Carnaval de Saint-Gabriel

On a commencé à ériger le château de glace

par Jean-Guy Pinel

Des bénévoles, sous la direction de M. Yvon Turenne, étaient à l'oeuvre, tôt dimanche matin, sur le lac Maskinongé, à la hauteur de la Plage Sarrazin, pour couper la glace qui servira à monter le château de glace qui ira fondre devant le kiosque touristique.

Le comité organisateur, représenté par Mlle Rachel Beausoleil, a obtenu, lundi soir dernier, toutes les autorisations requises de la part du conseil municipal. On a cependant mis en garde le comité contre les accidents. "Assurez-vous d'avoir des bonnes assurances et protégez le trou que vous allez faire dans le lac", ont demandé tour à tour le maire Délipha Morin et l'échevin Paul Coutu.

Unanimité

Tous les conseillers ont approuvé unanimement cette initiative et donné les autorisations nécessaires. Le service de police collaborera pour le défilé du 7 février qui devrait partir du terrain de stationnement du Provigo pour se rendre au kiosque touristique. On est également assuré du XM-Brandon pour le service d'ordre.

apporté par la municipalité, le conseil a limité son aide financière à \$300. "Le gérant municipal Robert Desrosiers évalue l'aide technique à environ \$225, ce qui fait un grand total de \$525", a dit le conseiller aux finances Claude Tremblay, tout en félicitant la Chambre de Commerce de son initiative.

Sleigh rides

Le dimanche, 8 février, on pourra faire le tour de la ville en voiture sur roues, tirée par des chevaux. On peut compter jusqu'à 25 personnes par voyage. Le premier départ se fera à 11 heures du Palais de glace. Le prix sera bien minime pour les adultes et les adolescents de 10 à 18 ans. Les plus jeunes, accompagnés de parents, sont admis gratuitement. M. Philippe Desalliers prendra également des ré-

ervations de groupes et il sera possible de faire des tours de "sleigh" en soirée. On peut le rejoindre au 835-7026.

Exposition

Le cercle des fermières, l'A.F.E.A.S., le centre Rac-cord et les artisans de la région tiendront une exposition de jeudi, le 12 février, au dimanche, 15 février, de 10 heures à 21h30, dans les locaux de l'ancienne Caisse populaire. On y trouvera des travaux de cuir, court-pointe, poterie, céramique, macramé et objets de bois.

Courses de chiens

Dimanche, le 8 février, il y aura une course de traîneaux à chiens pour les amateurs. Le départ a été fixé à 14 heures à la plage municipale. Un maximum de trois chiens par attelage est permis. Des



On a présenté cette semaine la maquette du char allégorique de Saint-Gabriel qu'on verra dans la parade du 7 février prochain.

Photo J.-G.P.

La voirie municipale ouvrira également les chemins de neige nécessaires pour les activités à la plage municipale, soit les courses de motoneige et de traîneaux à chiens. Le conseiller Coutu a cependant fait remarquer que la machinerie de la ville, suite à des expériences malheureuses dans le passé, ne s'aventurerait pas sur le lac. Les organisateurs devront faire le ménage à la plage après les compétitions pour éviter que les débris aillent au fond du lac à la fonte des glaces.

Octroi

Prenant en considération tout le support technique

servations de groupes et il sera possible de faire des tours de "sleigh" en soirée. On peut le rejoindre au 835-7026.

Pour sa part, M. Jacques Paquin sera au Mont Lanau-dièrre avec deux traîneaux pouvant contenir 10 et 15 personnes. Pour un tour

trophées seront remis aux gagnants et des prix de présence seront tirés parmi les participants.

Pour informations et inscriptions, on peut communiquer avec Lise Granger, à 835-4888, ou Danielle Lewis, à 835-5259. Il faut s'inscrire avant le 6 février.



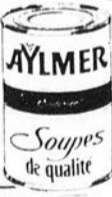







ERRATUM

Dans l'annonce du Centre d'Économie Alimentaire édition du 21 janvier 1981, la vignette Cascade aurait dû se voir avec le texte approprié et non avec les essuie-tout Royal.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle lectrice.

Centre d'économie alimentaire
501, Montcalm Berthierville
836-6211

A

<div style="text-align: center;">  <p>RINCE liquide FLEECY 128 on 2.19</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>PATATES frites VALLEY FARM sac 2 lbs .39</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>BISCUITS VILLAGE VIAU Bte 2 lbs 1.59</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>BISCUITS au chocolat CHIPS de CHRISTIE sac 450 gr 1.29</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>CHEEZ Whiz plain KRAFT pot 500 ml 2.09</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>BREUVAGE raisin ou orange ROUGEMONT 64 on .87</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>JUS de tomates 3/ LIBBYS bte 10 on .89</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>CRÈME glacée CAPRI 2 litres cont. plastique 1.59</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>HARICOTS jaunes coupés IDÉAL bte 10 on 3/ .85</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>SOUPE aux tomates AYLMER bte 10 on 4/.99</p>  </div> <div style="text-align: center;">  <p>CAFÉ moulu MAXWELL sac 1 lb 2.99</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>PÊCHES tranchées ou demies DELMONTÉ bte 28 on .99</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>BOÎTE de chocolat NUTCHO'S bte 300 gr 3.29</p> </div>	<div style="text-align: center;">  <p>RIB complète Boeuf Canada A 30 à 35 lbs 1.99 lb</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>SURLONGE complète Boeuf Canada A 30 à 35 lbs 1.99 lb</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>BOUDIN frais .79 lb</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>FOIE de porc .59 lb</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>LONGE de boeuf complet Canada A 30 à 35 lbs 2.27 lb</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>BOEUF haché régulier 1.38 lb</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>SHAMPOOING HEAD AND SHOULDERS bout. 250 ml 1.98</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>MACÉDOINE 3/ LIBBYS bte 10 on .89</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>POIS verts ass. AYLMER bte 19 on 2/ .79</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>POMMES MC INTOSH Produit du Québec sac 5 lbs .95</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>MINI carottes Produits États-Unis sac 12 on .45</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>MELON d'eau Produit États-Unis .19 lb</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>ÉCHALOTTES fraîches États-Unis 2 pqt pour .29</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>SALADE États-Unis Gros. 24 .49</p>  </div>
---	---

QUALITÉ SERVICE CHOIX PRIX

Chez les Berthelais

Commandite de



UNIPRIX

RAYMOND LAREAULT
836-3733

Livraison gratuite

Confirmation

Une soirée d'information aura lieu le 3 février prochain, à l'école Saint-Joseph de Berthierville. Cette soirée s'adressera à tous les parents qui ont des enfants en 5e année, dans la paroisse Sainte-Geneviève de Berthier. A cette occasion, il sera question de la préparation des enfants à la confirmation, de nous expliquer Mme Suzanne Champagne, du comité de pastorale et confirmation. La soirée débutera à 20 heures. A ne pas oublier!

Si...

Si vous croyez que tout le monde est fou, rassurez-vous, vous n'êtes pas fou. Mais si jamais vous commencez à vous demander si vous êtes fou, alors vous allez sûrement le devenir...

Bravo Jean-Claude!

Le conseiller Jean-Claude Guévremont a vécu son moment de gloire, tout récemment, alors qu'il a réussi la difficile mission de... battre aux échecs son petit ordinateur, et ce au niveau deux, s'il-vous-plait! Selon nos sources, l'échevin Jean-Claude pourra maintenant s'attaquer bravement au niveau trois.

Arrestation

Un gangster est poursuivi par une escouade de policiers sur le toit d'un gratte-ciel de New-York. Tout d'un coup, son pied glisse et il tombe dans le vide du quatre-vingt-dix-neuvième étage. Alors il se met à hurler:

— Je suis un gangster! Arrêtez-moi...

Cinq ans

La bibliothèque municipale de Berthierville a cinq ans. Vendredi soir dernier, une petite fête a souligné le joyeux événement. Des bénévoles oeuvrant à la bibliothèque, des membres du conseil municipal de la ville et deux représentants de la Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie ont goûté au beau gros gâteau de circonstance...

Bravo

Profitons-en pour féliciter tous les bénévoles qui voient à la bonne marche de la bibliothèque, notamment ces bénévoles de la première heure: les Louis Scofield, Lise Scofield, Céline Daviault, Mariette Sylvestre, Aline Roy et Madeleine Sanschagrin. Un gros bravo également à tous les autres bénévoles qui au fil des cinq ans ont décidé de s'impliquer au sein de leur

bibliothèque municipale. Bravo à tout le monde!

Prix

Profitant de la circonstance, les deux représentants de la Bibliothèque de prêt de la Mauricie, M. Pierre Lereault, directeur-général, et M. Serge Clavet, agent-culturel, ont eu de bons mots à l'endroit de l'équipe de bénévoles de la bibliothèque de Berthierville. Toujours lors de cette petite soirée de fête, quatre volumes ont aussi été tirés au hasard, parmi les personnes inscrites à la bibliothèque. Mme Danièle Gauvin, M. Germain Degrandpré et Mmes Annie Bellerose et Isabelle Lefebvre ont vu la chance leur sourire.

Ordinateur

La principale responsable de la bibliothèque, Mme Scofield, ne cache pas son désir de faire doter dans un avenir pas trop lointain la bibliothèque berthelaise d'un ordinateur qui l'aiderait grandement à tenir son fichier à date. "J'aimerais que Berthier soit à l'avant-garde...", a-t-elle raconté.

M. le maire

Prenant la parole, M. le maire Guévremont a rappelé le début des activités de la bibliothèque municipale, il y a cinq ans. Le tout avait débuté au troisième étage de l'Hôtel de Ville. Maintenant, le local est situé là où jadis la Chambre de Commerce berthelaise vivait de belles heures... M. le maire a également souligné le beau travail des bénévoles, en particulier celui effectué par le couple Scofield.

Le culturel

Pour sa part, le conseiller Guy Durand, responsable de la Commission de loisirs de la ville, a aussi remercié les bénévoles "au nom de ceux qui bénéficient de la bibliothèque". "Il va falloir faire une place encore plus grande au loisir culturel", a-t-il ajouté.

7 000 volumes

La bibliothèque municipale contient environ 7 000 volumes. Pour sa part, la bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie, dont la bibliothèque de Berthierville est membre, est financée à 80% par le gouvernement Québécois, et à 20% par les municipalités membres.

Ailleurs...

La Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie serait intéressée à participer à l'établissement d'une bibliothèque municipale à Saint-Ignace.

La mémoire

Le maire Guévremont est arrivé en retard à cette petite fête soulignant les cinq ans de la bibliothèque municipale. Un échevin lui a proposé de lire le livre... "Comme développer votre mémoire!"

Un cadeau

— Papa, je voudrais que tu m'achètes une mitraillette.

— Une mitraillette? T'es pas un peu fou, non?

— Si papa. Achète-moi une vraie mitraillette.

— Ah! Ça suffit comme ça. Arrête tes imbécilités ou je vais me fâcher.

Alors le jeune se met à trépigner, en hurlant qu'il veut une mitraillette, qu'il veut absolument une mitraillette, une vraie mitraillette, et le père, à bout de nerfs, lui flanque une claque.

— Tiens! Attrape toujours ça en attendant la mitraillette. C'est un comble, ça! Qui c'est qui commande ici?

— C'est toi, pleurniche le gamin, mais si j'avais une mitraillette...

Attaché de presse

Nous avons appris la semaine dernière que Mme Lise Scofield avait accepté le titre d'attaché de presse de Me Alain Généreux, candidat lors de la prochaine convention du parti Québécois dans Berthier.

Histoire d'enfants

On a dit à cette fillette que sa maman venait de lui faire un petit frère. Elle se met à réfléchir et elle déclare:

— C'est très bien, mais moi aussi, je veux avoir un petit bébé!

Alors on essaie de la rassurer:

— Écoute, si tu es sage, tu en auras plus tard!

— Ah bon!... Et si je ne suis pas sage?

— Si tu n'es pas sage, t'en auras plusieurs...



La bibliothèque municipale de Berthierville a célébré ses cinq ans d'existence. C'était vendredi soir dernier, dans le local même de la bibliothèque, rue Frontenac. Sur cette photo, nous retrouvons les bénévoles de la première heure. Ceux qui oeuvrent à la bibliothèque depuis cinq ans. M. et Mme Louis et Lise Scofield, et Mmes Céline Daviault, Mariette Sylvestre, Aline Roy et Madeleine Sanschagrin. Bien sûr, à ce groupe, d'autres bénévoles se sont joints au fil de ces cinq ans.

Photo A.B.

Régie

Il y aura semble-t-il une rencontre cette semaine concernant l'établissement d'une régie des services incendie entre les municipalités de Berthierville, Sainte-Geneviève de Berthier, l'Île Dupas et l'Île Saint-Ignace. C'est à suivre...

Ça porte fruit

C'est une petite mandarine, toute honteuse, qui rentre chez ses parents:

— Mon Dieu, maman, pleurniche-t-elle, si tu savais ce qui m'est arrivé! J'ai rencontré un citron qui a eu un zeste malheureux et je crois qu'il va m'arriver des pépins...

Comme Jeannette...

Le conseiller Jean-Claude Guévremont (celui-là même qui a battu son ordinateur aux échecs) a souligné lors d'une récente séance municipale qu'il était intéressé à être au courant d'un peu de tout concernant le monde municipal, à en savoir le plus possible. Un contribuable a noté que le conseiller Guévremont...

Suite à la page 9

Me SERGE LACOURSIERE

LL.L., D.D.N.

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

521, AVE DU COLLEGE

BERTHIERVILLE, QUE.

J0K 1A0

Tél.: (514) 836-4748

Succursale:

556, RUE BELLEROSE

ST-MICHEL DES SAINTS

ME DANIELLE FAFARD

NOTAIRE

Conseiller juridique

190, rue d'Iberville, Berthierville 836-7343

1891, rue Principale, Saint-Cuthbert.

Heures d'affaires: lundi au vendredi: 9:00 à 5:00 hres
le soir, sur rendez-vous seulement.

Sur rendez-vous: 836-7227

Jacelyn Savoie

OPTOMETRISTE

Examen de la vue — Verres de contact
Rééducation visuelle

494, MONTCALM,

BERTHIERVILLE, QUE.

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE BERTHIERVILLE

Germain Lefebvre, O.D. — Christian Piette, O.D.

OPTOMÉTRISTES

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES & VERRES DE CONTACT

484, Frontenac
Berthierville

Sur rendez-vous
Tél.: 836-4746

Me RICHARD DOUCET

notaire

836-7222

691, Montcalm
Berthierville

Cessionnaire du greffe
de Me Bertrand Gervais

ARTISANAT MARTHE

des

RABAIS

de

10% à 40%

sur toute la marchandise
en magasin.

VENEZ ET COMPAREZ NOS PRIX

Il reste encore quelques places disponibles pour nos cours:

- Transfert d'image
- Découpage
- Lampe japonaise (technique avancée)
- Tricot (Professeur Mme Mariette Arpin)

520, Montcalm, Berthierville

836-2975

(2e étage, Centre Giroux)

Le nouveau propriétaire du B.M.

"Il faut donner à Saint-Gabriel une deuxième jeunesse"

"Quand je parle de Saint-Gabriel, beaucoup me disent connaître l'endroit parce qu'il "y ont fait leur jeunesse". Moi, je veux donner à Saint-Gabriel une seconde jeunesse".

C'est mardi dernier, dans les bureaux du motel BM, que Jean Saint-Laurent, un administrateur de Saint-Eustache, remettait à Bruno Myre un chèque, d'un montant non divulgué, qui en faisait le nouveau propriétaire du plus important complexe hôtelier de Saint-Gabriel.

Qui est ce Jean Saint-Laurent, qui, il y a six mois, était un parfait inconnu dans notre région et qui, depuis, n'a cessé de s'intégrer peu à peu dans notre société?

Constructeur

Jean Saint-Laurent a 46 ans. Il est marié et père d'une fille de 20 ans et d'un garçon de 16 ans. C'est dans la construction qu'il a surtout, jusqu'à maintenant, fait carrière. Il a fondé des compagnies, en a achetées, en a vendues, toutes les transactions courantes d'un homme d'affaires averti. En 1978, il ouvrait un restaurant de la chaîne Saint-Hubert, dans la région de Saint-Jean, qu'il revendit après qu'il fut bien rodé.

C'est alors qu'il commença à s'intéresser aux commerces qui pourraient être à vendre dans le nord de Montréal. Il avoue qu'il regarda tout d'abord dans la région de Mont Tremblant où, grâce aux Caisse d'entraide économique, la région connaît un essor considérable. Mais qui dit essor, dit inflation, et c'était vraiment devenu trop dispendieux.

Il se tourna alors vers notre région qui est considérée par le gouvernement comme priorité numéro deux au domaine touristique. Il n'y était jamais venu. Mais sa première visite en juillet '80, l'a emballé du premier coup d'oeil.

Étude

Il y était venu pour étudier un autre projet, mais M. Pilon, le beau-père d'un de ses amis, lui parla du BM Motel. Il fit alors appel à une spécialiste en marketing pour qu'elle fasse une évaluation physique, technique et économique de la région s'étendant de Grand-Mère à Joliette et du fleuve à Saint-Michel-des-Saints.

Cette étude le convainquit qu'il y avait place pour un établissement de classe et que le BM avait tous les éléments en place avec sa salle à manger, son restaurant, son bar salon, sa discothèque, ses 57 motels ainsi que ses deux piscines et sa proximité du lac Maskinongé.

C'est alors qu'il entreprit des négociations avec M. Bruno Myre, lesquelles devaient aboutir par la signa-

ture du contrat la semaine dernière.

Projet

Maintenant qu'il a tout en main, M. Saint-Laurent, qui s'est installé un bureau confortable au deuxième étage, a entrepris la première des trois étapes qu'il s'est fixées.

Elle consiste à restructurer et roder les opérations. Son premier geste a été de nommer Mme Aurore Poirier, directrice des opérations, et d'engager un nouveau chef pour les cuisines. "C'était une priorité d'améliorer notre cuisine, nos mets, tant par la qualité que par la quantité", dit-il. Il ajoute: "Nous allons régénérer notre personnel." D'ici quelques semaines le bar salon sera ouvert régulièrement et une barmaid y sera affectée. Dans ce bar salon, on n'y diffusera que de la musique reposante. M. Saint-Laurent, qui a beaucoup voyagé, et qui possède une documentation volumineuse, a l'intention de s'impliquer personnellement, en faisant des récits de voyages, illustrés même avec des films sonores, tant à l'intention des résidents que de la population en général.

La deuxième étape consistera à embellir et renforcer



L'ancien et le nouveau propriétaire en grande conversation. Le vieux routier qu'est Bruno Myre donne quelques conseils au nouveau propriétaire du motel BM, Jean Saint-Laurent.

Saint-Damien

Mme Marie P. Bernachez

Préparation au mariage

Il y aura une session intensive de préparation au mariage, à Saint-Damien de Brandon, dans la fin de semaine du 27 février au 1er mars. Inscription à l'avance (appeler 835-5136 ou 835-2147).

Accident

Mme Laurette Mondor de Saint-Damien, s'est faite

par Jean-Guy Pinel

les faiblesses de la structure. On est d'ailleurs à refaire complètement le décor de la discothèque, qui ressemble aux discothèques Lime-light qui font fureur tant à Québec qu'à Montréal.

C'est dans environ trois ans qu'il entreprendra la troisième phase. Il est très discret, mais il s'agit d'expansion. Nous avons cru comprendre qu'il pourrait même s'agir de la construction de motels supplémentaires.

Communauté

M. Saint-Laurent n'entend pas seulement exploiter son établissement, en y attirant des touristes dont toute la population bénéficiera. Il veut s'impliquer dans la communauté. Il entend d'ailleurs établir sa famille dans notre région aussitôt qu'il aura disposé de sa maison de Saint-Eustache.

Il veut faire bénéficier la population de son expérience acquise au cours des années dans diverses associations et corps publics et para-publics.

"Je veux vendre les eaux de Saint-Gabriel aussi fort que certaines gens se sont efforcées à les déprécier", dit-il, en faisant allusion à la mauvaise publicité encourue par la fièvre thyphoïde d'il y a quelques années.

Et il conclut: "Il y a beaucoup de possibilités à Saint-Gabriel et nous allons le démontrer."

Généreux

suite de la page 3

Evidemment, la présence d'un député du parti, déjà en place, a fait hésiter "sérieusement" Me Généreux avant que ce dernier n'arrête pour de bon sa décision.

Mais Me Généreux, un avocat ayant son étude légale à Joliette depuis dix ans, a finalement opté pour la bataille. Une bataille qu'il veut sincère. "À l'occasion de mon implication dans la campagne référendaire et, depuis lors, dans mes fonctions de président du parti, j'ai pu constater à quel point notre député était et est toujours coupé de la réalité militante de notre parti", a-t-il enchaîné.

De poursuivre Me Généreux: "Je n'ai pas personnellement à poser de jugement sur cette coupure entre nos militants et notre député. Je ne peux que constater qu'il s'agit là d'un état de faits inacceptables pour la santé démocratique de notre formation politique."

Relation

D'après Me Généreux, "le candidat d'un parti aussi fondamentalement démocratique que le nôtre, se doit de demeurer en relation constante avec les militants dont il doit considérer les avis tout en agissant bien sûr en fonction des intérêts de l'ensemble des électeurs".

Et il a ajouté: "Je crois que le représentant de notre parti se doit de refléter l'opinion de nos membres, ce qu'il ne peut pas faire s'il néglige de les consulter et laisse se créer un fossé entre lui et l'association de nos militants".

Puis Me Généreux vise encore M. Mercier: "Il semble bien que tel ait été le cas dans notre comté au cours des quatre dernières années, ce qui a amené un bon nombre de militants à faire jouer les mécanismes démocratiques prévus dans nos règlements et souhaiter la tenue d'une véritable convention dans le comté."

Advenant une éventuelle victoire de sa part lors de la prochaine convention péquistes dans Berthier, Me Généreux s'est engagé à travailler avec les militants de son parti "non seulement jusqu'à la victoire électorale mais surtout dans l'accomplissement de mon mandat de député du comté de Berthier."

L'avocat qui aura en mars prochain 37 ans a assuré les militants qu'il tiendra compte de leurs propos et commentaires dans l'élaboration de son programme électoral "réaliste et susceptible de rencontrer les besoins de notre comté".

Me Généreux entend également travailler de concert avec les députés des comtés voisins, si les militants lui accordent leur appui, dans la présentation "d'un programme régional portant sur plusieurs sujets tels le développement de notre industrie touristique et la reconnais-

sance de la région de Lanau-dière comme région administrative".

Celui qui a été conseiller juridique et responsable de l'organisation du jour "J" lors du référendum pour le comté du OUI dans le comté de Berthier désire également oeuvrer avec les députés de la rive-sud en vue de présenter une solution permanente aux problèmes de la

traverse Sorel-Saint-Ignace.

Bref, Me Généreux veut être "à l'écoute des membres du parti et de la population en général. Un député ouvert à la participation, accessible pour tous et présent dans le comté."

(Suite mercredi prochain: Généreux et le rapatriement de la constitution).



LES VOYAGES FLEUR DE LYS LTÉE

AGENCE DE VOYAGES MEMBRE DE L'UNION
INTER-AGENCES

MARGOT DOUCET
 et
 ALAIN DOUCET

À votre service pour
 toutes vos réservations:
 Avion — Hôtel — Train — Autobus
 Bateaux — etc...

Depuis 1976

Ne nous cherchez pas ailleurs
 nous sommes toujours à la même adresse
 75 Iberville, Berthierville

*Veuillez prendre note du
 nouveau numéro de téléphone

836-3719

Permis du Québec



CJSO
1320

Sur la même longueur d'ondes

Palmarès français

- | | |
|--|---------------------|
| 1-Mon pays c'est le soleil..... | George Chakiris-3 |
| 2-Chanson d'Émilie Jolie..... | Julien Clerc-2 |
| 3-I need you..... | Demis Roussos-5 |
| 4-Il est parti..... | Francesca-11 |
| 5-L'encre de tes yeux..... | Francis Cabrel-8 |
| 6-Pars..... | Grace Jones-7 |
| 7-Le bon vieux temps..... | Capitaine No-9 |
| 8-C'est ma vie..... | Julio Iglesias-4 |
| 9-Ce matin-là..... | Patsy Gallant-21 |
| 10-Une femme avec lui..... | Mimi Héty-15 |
| 11-Qu'est-ce que tu fais de moi..... | Joe Dassin-19 |
| 12-L'amour que j'ai pour toi..... | Chatelaine-23 |
| 13-Le bonheur..... | Angèle Arsenault-25 |
| 14-Je n'aurais jamais dû partir Nathalie & Paolo Noël-18 | |
| 15-Je suis..... | France Gauthier-20 |
| 16-Je voudrais que tu m'aimes..... | Lenka-22 |
| 17-Je serai toujours là..... | Patrick Norman-N |
| 18-Respecte l'opinion de ton voisin..... | Joël Denis-N |
| 19-Souviens-toi d'only you..... | Frank Olivier-N |
| 20-La vérité..... | Ginette Ravel-N |

Palmarès anglais

- | | |
|--------------------------------|---------------------|
| 1-Just like starting over..... | John Lennon-10 |
| 2-Woman in love..... | Barbara Streisand-3 |
| 3-Master blaster..... | Stevie Wonder-11 |
| 4-Jesse..... | Carly Simon-4 |
| 5-Love on the rocks..... | Neil Diamond-19 |

En onde tous les soirs de la semaine
 de 19 à 21 heures

743-3318

Les billets pour le Carnaval

Ça part vite

par Jean-Guy Pinel

Les billets pour différentes activités non gratuites tenues dans le cadre du carnaval d'hiver ont été mis en vente la semaine dernière, et déjà, on est assuré d'un succès.

Ce sont les billets pour la discothèque, limités à environ 500, qui sont le plus rapidement disparus. La venue de toute l'équipe de Jeunesse Express y est certes pour quelque chose. La soirée se déroulera vendredi, le 13 février, à la Polyvalente Bermon. Le prix des billets couvre à peine les frais du spectacle.

Souper canadien

Pour ce qui est du souper canadien qui aura lieu, samedi, le 14 février, au Château

Bellevue, c'est le bas prix des billets mis en vente par les Chevaliers de Colomb qui a surpris. "Peut-on aujourd'hui, pour quelques dollars, donner un souper potable suivi d'une soirée dansante?", s'est-on demandé. Les organisateurs, dont le grand Chevalier Paul Laporte, répondent oui.

Cocktail-bénéfice

Finalement, les organisateurs du Festival nautique ont mis également leurs billets en vente pour le cocktail-

bénéfice du samedi 7 février à la polyvalente Bermon. Il s'agit d'une soirée dansante où la boisson sera gratuite. Les billets sont à un prix fort abordable. La vente a démarré lentement, les gens sollicités devant en parler à leur conjoint avant de rendre réponse. "Au prix où l'on vend la boisson dans les clubs, ce n'est pas dispendieux", de dire un des organisateurs, M. Jean Comtois. Les bénéfices de cette soirée aideront à assurer la survie des régates qui seront entourées, cet été, d'une semaine de festivités.



Popop sera également à la soirée disco-monstre organisé dans le cadre du carnaval d'hiver de Saint-Gabriel, le 7 février prochain à la polyvalente Bermon.

Contrôleur des chiens

Engagement retardé par l'assurance

par Jean-Guy Pinel

Le conseil municipal était prêt à signer le contrat d'engagement de la firme Sécurité Canine Laurentienne pour faire respecter le règlement des chiens à Saint-Gabriel, lundi dernier, mais une question d'assurance a fait retarder le tout. Le contrat devrait normalement se signer au cours des prochains jours.

Le propriétaire de la firme n'avait qu'une lettre d'intention d'un courtier local d'assurance. Il disait attendre la

police en main", a dit prudemment le conseiller Claude Tremblay.

La firme recevra, pour son travail, le coût total des licences, ainsi que le montant des amendes, à l'exception des amendes données par la Cour municipale. Elle devra voir à ce que le règlement adopté le mois dernier soit respecté, ainsi que recueillir les chiens errants. Pour ceux qui désireraient se débarrasser de leur animal, elle le fera au coût de \$5 pour les chats et \$10 pour les chiens.

Dans la région

Colloques sur l'humanisation de l'accouchement

Par Alain BELLEHUMEUR

"Est-il possible pour la femme d'accoucher, c'est-à-dire de décider de la façon de vivre sa grossesse et la naissance de son enfant, ou doit-elle se faire accoucher, c'est-à-dire remettre entre les mains des autres le contrôle de tout ce processus?"

La question est posée par l'Association pour la santé publique du Québec, dans une brochure intitulée "Accoucher ou se faire accoucher". Des rencontres régionales sur "l'humanisation des soins en périnatalité" ont à cet effet été mis de l'avant.

Information

Dans la région de Lanau-dière, trois soirées d'information auront lieu et à ces occasions, il sera bien sûr question de cerner la problématique de l'accouchement. Les femmes, les hommes aussi, les professionnels et spécialistes et même les administrateurs pourront participer à l'une ou l'autre des rencontres.

Ces soirées d'information se dérouleront à Saint-Gabriel, le lundi 9 février, au local du C.L.S.C. — Brandon, à 19 heures, à Repentigny, le 10 février, et à Joliette, au pavillon Saint-Eusèbe (19h00), le mercredi 11 février prochain. Une plénière suivra le 21, à Terrebonne.



Humaniser l'accouchement...

Les ateliers René Corriveau

Voulez-vous économiser des \$

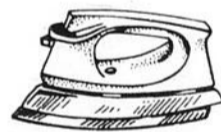


Vos appareils électriques ont-ils besoin d'être vérifiés?



Nous faisons la réparation de tous les appareils électriques (toutes marques).

SERVICE RAPIDE — GARANTIE DE 90 JOURS sur toutes réparations.



500, Frontenac

836-4305

Berthierville

Guy BARRETTE

Pharmacien

Livraison gratuite

836-3703

vous présente:

les activités sociales dans notre région.

lun. au ven.: de 9:00 am à 9:00 pm
sam.: de 9:00 am à 4:00 pm
dim. et jours feries: de 10:00 am à 4:00 pm

28 janvier: Souper mixte Optimiste soulignant l'ouverture du 10e Carnaval Optimiste à Berthierville.

28 janvier au 28 février: Carnaval du club Optimiste de Berthier.

31 janvier: Soirée dansante des Chevaliers de Colomb de Saint-Cuthbert.

31 janvier: Souper bénéfice des loisirs de Saint-Barthélemy au centre culturel de Berthierville.

31 janvier — 1er février: Compétitions régionales en patinage artistique au Centre Récréatif.

31 janvier et 1er février: Tournoi de pêche sur glace des Malards de Saint-Ignace.

3 février: Réunion du comité des loisirs de Saint-Cuthbert, à 20 heures, au Chalet des Loisirs.

3 février: Soirée d'information s'adressant aux parents des élèves de 5e année qui feront leur confirmation à l'église Sainte-Geneviève. À 20 heures. À l'école Saint-Joseph, à Berthierville.

4 février: Réunion des Filles d'Isabelle de Saint-Cuthbert.

7 février: Journée de plein-air au Chalet des Loisirs de Berthier, rue Laferrrière.

7-8 février: Carnaval de Saint-Charles de Mandeville.

7 au 14 février: Carnaval de Saint-Gabriel.

7 au 15 février: Carnaval de Lanoraie.

9 février: Clinique de vaccination à l'école Sainte-Anne de Saint-Cuthbert, à 13h30.

14 février: La Saint-Valentin sera soulignée par une soirée ouverte à tous et organisée par l'A.F.E.A.S. de Berthierville, à la salle paroissiale de l'endroit.

Le CRDDL propose quatre MRC dont...

Une MRC Joliette-Berthier

Par: Alain BELLEHUMEUR

Le 20 janvier dernier, le Conseil régional de développement de Lanaudière a présenté aux membres du Comité de consultation de la zone 16 un mémoire dans lequel il propose la création de seulement quatre municipalités régionales de comté, dont une MRC Joliette-Berthier.

Pour imaginer davantage, précisons en disant que le CRDDL met en évidence dans son mémoire d'une dizaine de pages les MRC suivantes: Les Chutes (les municipalités du nord de la région), Joliette-Berthier, L'Achigan-L'Assomption et Repentigny-Terrebonne.

Concertation

Aussi, dans le mémoire, "le CRDDL recommande au comité de consultation d'intégrer dans la phase 1 de sa consultation une étape de concertation des différents intervenants qui ont exprimé par des résolutions ou mémoires leur opinion sur la délimitation des territoires des municipalités régionales de comté dans De Lanaudière."

Pour en revenir aux quatre MRC proposées par le CRDDL, ajoutons que "Les Chutes" regrouperait 23 municipalités, dont une ville (Ville Saint-Gabriel), Joliette-Berthier réunirait 26 municipalités, dont deux villes, L'Achigan-L'Assomption rassemblerait 17 municipalités, y compris trois villes, et finalement Repentigny-Terrebonne équivaldrait à six villes et deux municipalités rurales.

Bien sûr, dans son mémoire, le CRDDL explique les critères sur lesquels il s'est basé pour en arriver à ce résultat. Le respect de la volonté du milieu a joué, "cependant cet élément doit être considéré avec d'autres", peut-on lire dans le mémoire.

L'efficacité et la viabilité d'une MRC a également retenu l'attention du CRDDL. "Nous croyons que les municipalités devraient se grouper en fonction des affinités qu'elles ont en matière d'aménagement ou des intérêts de développement commun", dit-on dans ce mémoire.

"Par conséquent, nous croyons qu'aucune MRC ne devrait avoir moins de 25,000 habitants permanents", poursuit le CRDDL dans son mémoire. Dans ce même texte, il est aussi question de l'intégrité du territoire de la région de Lanaudière, "une entité d'appartenance distincte des régions voisines". Le CRDDL est également préoccupé "par le fait que les territoires des MRC de la région devraient permettre l'expression d'une diversité de vocations économiques ainsi qu'un équilibre des fonctions éducation, social et culturel."

Pour longtemps

Pour le Conseil régional de développement de Lanaudière, une MRC, c'est une instance intermunicipale qui sera là pour longtemps. "Nous considérons notre dé-

coupage comme étant rationnel, obéissant à des préoccupations d'efficacité, de viabilité, de rentabilité d'énergies investies à développer un secteur. Nous préférons ces balises à celle de "notion d'appartenance" qui fut la pierre angulaire de la consultation, mais que nous considérons comme un paramètre géographiquement très vague."

D'après le CRDDL, cette "notion d'appartenance" ne semble pas être "le gage d'une planification harmonieuse du développement et de l'aménagement" et "présente l'inconvénient d'être valable seulement à court terme". Le découpage proposé par le CRDDL "est un axé vers le futur".

Évidemment, chacune des quatre MRC telles que délimitées dans le mémoire aura à relever un défi différent. La MRC "Les Chutes" est synonyme de développement touristique par une planification à long terme. Une MRC Joliette-Berthier "doit prendre conscience du riche potentiel qu'offre la diversité du "bloc est" de la région". Une MRC Repentigny-Terrebonne doit être un interlocuteur crédible auprès de la Communauté urbaine de Montréal ou de Laval. Finalement, la MRC L'Achigan-L'Assomption devra relever le défi agricole. Ainsi vont les vues du CRDDL vis-à-vis les quatre MRC qui le projette dans son mémoire.

Terminons en précisant l'opinion du CRDDL au sujet d'une concertation. "En d'autres termes, c'est une étape additionnelle que nous demandons au comité de franchir, lit-on dans le mémoire. Cette nouvelle intervention consiste selon nous à déposer à une table de concertation à des représentants municipaux, porteurs d'opinions de découpage, à des représentants du monde scolaire, et à des représentants d'organismes, quelques cartes qui feront fonction de synthèse de toutes les propositions transmises au comité."

En deux mots, le CRDDL aimerait bien défendre son point-de-vue. Son président, M. Rolland Granger, ne le cache pas d'ailleurs.



Année internationale
des personnes handicapées

Chez les Berthelais suite de la page 6

vremont lui faisait penser à Jeannette. Cette Jeannette qui veut tout savoir à la télé...

Un bon coup

C'est quelqu'un comme Idi Amin Dada, enfin bref, un souverain oriental, qui dit à un touriste américain: — Votre fille me plaît

beaucoup! Je vous en donne son poids de diamants!

— Euh... fait l'autre. Donnez-moi une quinzaine de jours pour vous répondre.

— Oui. Je comprends que vous ayez besoin de réfléchir...

— C'est pas pour réfléchir, c'est pour la gaver...

Cours de secourisme

Les ambulanciers Saint-Jean offrent un cours de secourisme général qui sera réparti au fil de six lundis, entre le 16 février et le 23 mars. Ce cours se donnera à la salle paroissiale de Berthierville, entre 19h30 et 22h30. Le coût? \$20 par candidat, incluant les manuels, le cours, les examens, le certificat et la carte. Pour

plus de renseignements, téléphonez aux numéros suivants: 836-4339 (Mme Colombe Chevrette) ou 836-4745 (Mme Jacqueline Blais).

Erreur

Un touriste américain visite une réserve d'Indiens. On l'amène au sommet d'une colline, devant un guerrier apache, tout harnaché de plumes, qui est en train d'envoyer des messages de fumée à une tribu voisine. Alors le touriste contemple cette scène d'un autre âge et au bout d'un moment, il demande négligemment:

— Dites-moi, mon vieux, c'est très folklorique votre boulot, mais à quoi ça sert cet extincteur qui est par terre?

— Ben, dit l'Indien, c'est la gomme pour corriger mes fautes...

De leur poche

Le Club de motoneige Car-Camp a sollicité la ville de Berthierville pour "la société des enfants infirmes du Québec". Les conseillers ont décidé de contribuer personnellement, en offrant un don venant de leur poche, et non des coffres de la ville. Les conseillers ont même invité M. le maire à donner davantage, en raison de son titre! Également, le conseiller Deschenaux a souligné qu'il ne faudrait surtout pas que les membres du conseil prennent une habitude de ce genre. C'est-à-dire fouiller dans leur poche... à chacune des demandes!

'FAUT-IL LES ARROSER SOUVENT?'

“J'expliquais justement à la caissière de ma caisse populaire, qu'à ma retraite, j'aimerais me consacrer à la culture des phaphilio pedilum d'Afrique!”

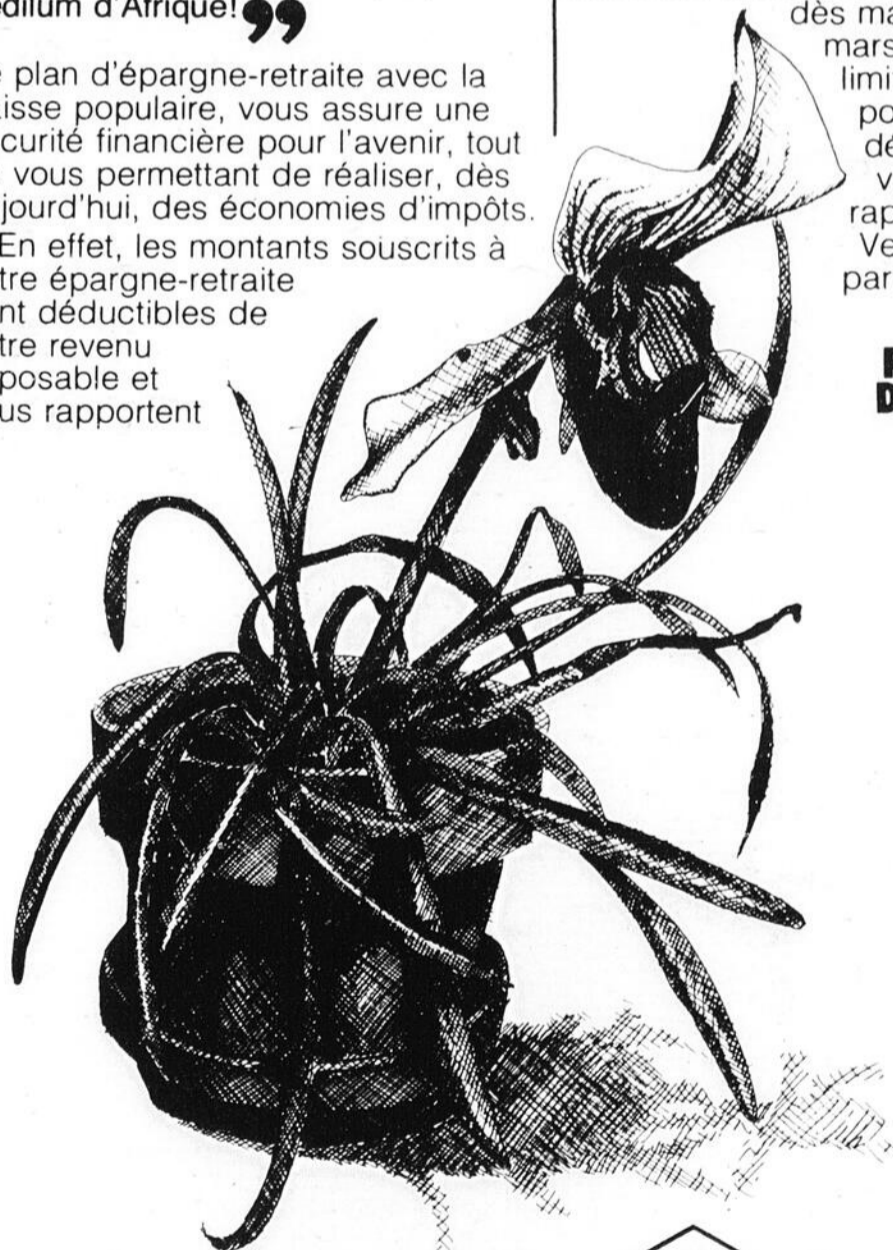
Le plan d'épargne-retraite avec la caisse populaire, vous assure une sécurité financière pour l'avenir, tout en vous permettant de réaliser, dès aujourd'hui, des économies d'impôts.

En effet, les montants souscrits à votre épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable et vous rapportent

un intérêt très avantageux.

L'épargne-retraite à votre caisse populaire: un plan d'épargne rassurant pour l'avenir et avantageux dès maintenant. Le 1er mars est la date limite d'adhésion pour les déductions sur votre prochain rapport d'impôts. Venez et parlons-en!

**PARLONS
D'ARGENT.**



la caisse populaire  desjardins



Mme Madeleine Frappier, et son aide, Mme Nicole Lafond, sont heureuses de servir les étudiants, chaque midi.

À Saint-Gabriel

Nos étudiants préfèrent les mets chinois

par Jean-Guy Pinel

Si on se fie à la directrice de la cafétéria à la polyvalente, le restaurant chinois qui ouvrira ses portes dans quelques semaines, à Saint-Gabriel, devrait faire fortune.

Mme Madeleine Frappier dirige depuis quatre ans la concession qui appartient, d'ailleurs, à son époux, la compagnie Guy Frappier.

Chaque jour, elle sert environ 140 diners. "Mais quand ce sont des mets chinois, nous montons facilement à 200. Par la suite, le poulet BBQ et les club sandwiches demeurent les mets les plus populaires", dit-elle.

Quatre heures

Chaque jour, Mme Frappier et son assistante, Mme Nicole Lafond, prennent quatre heures environ pour apprêter les différents mets qui seront offerts aux enfants. Si elles prennent quatre heures pour préparer, il ne leur faut que 20 minutes pour servir tout ce petit monde, bien pressé.

La qualité, la quantité et les prix sont fixés par la commission scolaire. Et pourtant, on arrive à servir un excellent repas à prix modique. "Nous n'avons pas de subventions, mais nous

n'avons rien à payer, si ce n'est la nourriture. La commission scolaire met à notre disposition les locaux, les appareils, les ustensiles, le gaz et l'électricité, enfin tout, à l'exception de la nourriture. C'est ainsi que nous pouvons demander un prix qui serait impossible dans un restaurant".

Surveillance

Toute la nourriture qui se mange à l'école est cuite à cet endroit. "Il n'y a rien d'emporter. De plus, nous sommes soumis à une surveillance constante. Notre viande est inspectée. On mire même les oeufs".

D'ailleurs, lors de la plus récente inspection, la concession a obtenu 97% pour la propreté et 96% pour le service.

Mme Frappier raconte que de temps en temps, un étudiant fait une suggestion sur un mets et qu'on en prend bien note. Lors d'événements spéciaux, Mme Frappier fait tirer quelques desserts pour remercier les étudiants. "Ça fait quatre ans que nous sommes ici et je dois dire que nos relations ont toujours été harmonieuses", nous dit-elle.

Le maire Morin veut toujours adhérer à la MRC du nord

par Jean-Guy Pinel

"Je vois mal Berthier venir investir dans les montagnes ou aider une de nos entreprises touristiques en danger", nous déclarait lors d'une entrevue le maire Delépha Morin, en renouvelant son désir de voir Ville Saint-Gabriel adhérer à une municipalité régionale de comté touristique dans le nord.

Le maire fait remarquer qu'une MRC touristique forte aurait, par exemple, aidé le Mont Lanaudière à exploiter son centre de ski. "Ce n'était pas gros, mais ça gardait notre monde chez nous", de dire le maire Morin.

serions intéressés à les aider si nous faisons partie de la même MRC car, quand il va du monde à Sainte-Émilie, il en passe par Saint-Gabriel. Nous avons donc un intérêt commun", a dit le maire.

Comme les pronostics veulent que Saint-Gabriel se dirige vers la MRC du sud, le maire déclare: "Si on venait dans l'obligation d'y adhérer, nous allons y travailler dans le bien commun mais ce serait mieux pour notre économie d'aller vers le nord."

Des éloges

M. Morin, qui se trouvait à Sainte-Émilie la semaine dernière, a fait l'éloge du développement du centre de ski dans cette région. "Nous

Lavaltrie

Mme Anita Mousseau

Échos des loisirs

Ski de fond

Nous tenons à rappeler aux citoyens de Lavaltrie que le service des Loisirs de la municipalité offre la possibilité aux amateurs de ski de fond de pratiquer leur sport d'hiver à Lavaltrie même. Deux petites pistes balisées sont accessibles en partant à l'arrière de la nouvelle brasserie sur Saint-Antoine Nord. Des indications à ce sujet sont maintenant installées. Alors venez prendre l'air et faire un peu d'exercice.

Patinoires

Trois patinoires sont à la disposition des jeunes et des moins jeunes cette année à Lavaltrie. Deux d'entre elles se situent au Centre des Loisirs; une première en permanence pour le patin libre et une seconde (la grande) pour des activités organisées, du hockey libre et du patin libre. Consultez l'horaire au centre ou chez les détaillants ou appelez à 586-1608.

La troisième patinoire se situe dans la paroisse sur la

rue Boisjoli près de l'autoroute. Pour de plus amples informations, contactez M. Georges McDonald à 586-1269.

Hockey Bantam

La ligue de hockey des Sportifs de Lavaltrie est démarrée. Les jeunes joueurs de 11 à 14 ans se réunissent tous les dimanches matins pour s'amuser et se récréer.

La première rencontre fut des plus tourmentée alors que les As l'ont remporté au compte de 5 à 0 contre les Remparts.

L'attaque des As fut dirigée par Martin Latour avec 3 buts et 2 passes. Mario Latour et Jean-Claude Morin furent également à la hauteur en enregistrant chacun 1 but et 4 passes. Le gardien de but des As, Denis Lacombe s'est également illustré avec un jeu blanc. L'instructeur de cette équipe, Maurice Robillard s'est dit très satisfait de ses joueurs.

Réjean Lavoie, directeur Loisirs Lavaltrie.

Chronique municipale Ville Saint-Gabriel

par Jean-Guy Pinel

Le conseil a appuyé la ville de Joliette dans sa demande pour que le Palais de justice, agrandi ou reconstruit, soit dans ses limites. On sait qu'on craint à Joliette, qu'avec la création d'une grosse MRC dans la région Repentigny-L'Assomption, le centre du district judiciaire soit déplacé vers l'une de ces municipalités. Pour les justiciables de notre région, un tel changement augmenterait encore les dépenses de transport.

Le conseil a donné son appui aux camionneurs en vrac du district 06. Ces derniers désirent que tous les contrats de transport soient donnés en priorité aux camionneurs de la région. "On leur accordait d'ailleurs déjà la priorité", a dit le conseiller Paul Coutu, en présentant la résolution.

L'inspecteur municipal Gilles Héroux recevra une augmentation de \$5 par semaine pour les frais de sa voiture ce qui portera à \$35 le montant qu'il reçoit pour son véhicule. Par contre, le capitaine Jean Lefrançois, du département des incendies, n'a pu recevoir d'augmentation, ne l'ayant pas demandé avant l'adoption du budget. Le ministre des finances, Claude Tremblay, en donnant avec regret cette réponse, a fait remarquer qu'augmenter le capitaine aurait d'autres implications sur les conventions avec les autres pompiers.

Un autre contrat sera signé avec M. Houle, propriétaire de la Colline des soeurs, qui sert de dépotoir à neige. Le contrat de trois ans est expiré. M. Houle recevra \$500 par hiver alors qu'il en recevait \$400 dans le contrat précédent.

Le directeur de la police, Julien Gravel, assistera aux journées d'études sur le maintien de la paix et l'ordre, du 22 au 24 février, à Québec.

Un règlement a été adopté, limitant la hauteur des cordes de bois dans la municipalité. Elles ne devront pas avoir plus de un mètre de hauteur. Elles devront être situées à deux mètres des lignes de rue et à 45 centimètres de toute clôture ou ligne de lot. Ce règlement a été adopté pour éviter que de hautes cordes de bois nuisent à la jouissance visuelle des voisins.

LECHO DE LOUISEVILLE
BERTHIER



Le Journal que tous tiennent à conserver.

ÉCOUTEZ



CJSO
SOREL

1320 au cadran

À l'image
des gens d'ici



Les maladies respiratoires, dans l'ensemble, sont à l'origine de plus de cas d'absentéisme au travail et à l'école que n'importe quelle autre maladie.

Association Pulmonaire du Québec



Le club Optimiste Saint-Gabriel, par le biais de son club des 100, a fait d'autres heureux cette semaine. Lors d'un premier tirage effectué par le directeur de la police, Julien Gravel, on voit le président, Guy Comtois et le trésorier, Jacques Foucher. Le deuxième tirage a été effectué par le nouveau propriétaire du BM, Jean Saint-Laurent.

Photo J.G.P.

Optimiste Saint-Gabriel Le club des "100" fait une dizaine d'heureux

par Jean-Guy Pinel

Le club des 100, un des principaux moyens de financement du club Optimiste de Saint-Gabriel, a fait une dizaine d'heureux cette semaine alors qu'on a procédé aux élections pour les mois de décembre, janvier et février. Deux des élus l'ont été pour deux mois consécutifs.

Les présidents (\$50) sont Lionel Venne, Alain Coulombe et Roger Doire. Louise Audet a été élue vice-présidente (\$20.) pour le mois de décembre alors que Mme René Doyle étaient élues pour les deux autres mois. Les directeurs (\$15.) sont Laurent Roberge, Lise Benoit-Vézina, Gérard Lebrun, Gilles Champagne, ainsi que Jean-Marc Lefrançois, qui fait deux termes consécutifs.

Art oratoire

Le club, qui tient un souper régulier ce soir au Motel BM, sera le théâtre de la finale régionale, mercredi prochain, du concours d'art oratoire, chez les jeunes. À cette occasion, les représentants de Saint-Michel-des-Saints affronteront les porte-couleurs de Saint-Gabriel. Les gagnants se mériteront le droit de participer à la finale de district, au Sheraton de Laval, plus tard en février.

À l'occasion du concours d'art oratoire, le souper sera mixte.

Le club Optimiste Saint-Gabriel a également mis sur pied un comité pour s'occuper de la journée des hot-dogs, qui aura lieu dans le cadre du Carnaval d'hiver, dimanche, le 8 février à la patinoire municipale.

Des jeux seront organisés pour les jeunes de la région de Saint-Gabriel et on leur servira de délicieux chiens chauds et des breuvages.

de Saint-Cuthbert ont gagné un prix.

M. Réjean Pilon et M. Ubald Grégoire.

Parmi les bénévoles, mentionnons Mmes Marguerite Fafard, Gabrielle Langevin, Liette Fafard et Denise Briard.

Réunion des loisirs

Exceptionnellement, pour le mois de février, la réunion mensuelle du comité des loisirs aura lieu mardi, le 3 février, à 20 heures, au Chalet des Loisirs.

Dans le cadre du programme du projet "Aidons notre jeunesse" les membres organisent deux fins de semaine sportives, à compter du 12 février et cela, jusqu'au 23 février.

Voici l'horaire

Jeudi, 12 février de 19 heures à 20h.30: hockey 8 à 12 ans, 20h.30h. à 22 heures: hockey 13 à 17 ans.

Vendredi 13 février à 19h.30, soirée Pop. Concours les folies du vendredi soir, à l'école Sainte-Anne.

Samedi 14 février, à 13 heures. Activités sportives pour les jeunes de l'école primaire et enfants de 2 à 4 ans et plus.

Samedi 14 février à 19h.30, hockey 13 à 17 ans, contre une équipe de l'extérieur.

Dimanche 15 février, à 13 heures de l'extérieur, ballon balai filles et femmes; à 15 heures, hockey Old Timers.

Vendredi 20 février à 20 heures: hockey équipe du Saint-Cuthbert contre une équipe de l'extérieur.

Samedi 21 février à 13 heures; jeux sur glace pour femmes et hommes de tout âge.

Samedi 21 février à 15 heures: hockey bottines.

Samedi 21 février à 20 heures: soirée canadienne à l'école Sainte-Anne.

Dimanche 22 février à 13 heures: compétitions de ski de fond et raquettes. Différentes classes hommes, femmes, enfants.

Toutes ces activités se dérouleront au Chalet des Loisirs de Saint-Cuthbert, exception soirée pop et canadienne.

Bienvenue à vous tous, gens et enfants de Saint-Cuthbert. Pour s'inscrire, appelez Lucette Pelletier à 836-3103, ou le soir, Mario Drainville 836-2027.

Autobus via ski de fond et alpin

A Radio-Québec:

Gros plan sur le cinéma québécois

(S.O.P.) - Depuis le début du mois de janvier, en remplacement de "Cinéma-réalité", Radio-Québec diffuse le samedi de 20h à 21h30 une nouvelle émission intitulée "Cinéastes à l'écran".

Animée par Michelle Rossignol, "Cinéastes à l'écran" a pour but de nous faire mieux connaître le cinéma québécois, en majorité pratiqué par des jeunes.

L'émission débutera par une entrevue, au cours de laquelle le cinéaste sera invité à expliquer son cheminement à l'aide d'extraits de ses oeuvres.

Avis aux intéressés, il y aura un autobus d'organiser à tous les samedis pour aller faire du ski alpin ou du ski de fond, selon votre choix, aux endroits que vous désirez.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Sylvain ou Carole Vadnais ou téléphoner au numéro suivant 836-6650.

À tous et à chacun nous souhaitons une bonne saison de ski. Et l'on vous donne rendez-vous sur les pentes de notre Belle Province.

Soirée dansante

Soirée dansante samedi, le 31 janvier, à 20 heures à la salle de l'école Sainte-Anne.

Soirée organisée pour notre comité de fraternité des Chevaliers de Colomb.

Puis nous verrons un de ses longs - métrages, et parfois un de ses courts-métrages.

Les cinéastes invités seront Fernand Bélanger et Luce Richard (14 février), Bertrand Langlois et Gilles Noël (21 février), Suzanne Bouilly (28 février), Joyce Rock (7 mars), Monique Champagne (14 mars), Michel Veilleux et Gilles St-Onge (21 mars), Chantal Ethier (28 mars), 4 avril à déterminer, Robert Gauvreau (11 avril), Guy Dufaux (18 avril), Denyse Benoit (25 avril), André Melançon (2 mai) et Michel Moreau (9 mai).

Saint-Cuthbert

Marjolaine Houle

Mettez-vous en forme

Les activités intérieures sont débutées dans le gymnase de l'école Sainte-Anne, à 20 heures, chaque soir.

Le lundi, conditionnement physique; le mercredi, badminton, le vendredi, le volley-ball.

Clinique

La prochaine clinique de vaccination aura lieu lundi, le 9 février, à l'école Sainte-Anne, à 13h.30.

Filles d'Isabelle

La prochaine réunion mensuelle des Filles d'Isabelle de Saint-Cuthbert aura lieu mercredi, le 4 février, au local habituel, à Berthier.

On fête la Saint-Valentin

En effet, samedi, le 14 février, on fêtera la Saint-Valentin au Baril de Chêne de Saint-Cuthbert. Pour informations, appelez 836-2200.

Ligue de hockey

Par leur victoire, samedi, par le pointage de 5 à 1 contre Destremes Chaussures, le Saint-Cuthbert a terminé

champion de la saison.

Les buts du Saint-Cuthbert

Denis Destremes (3), Sylvain Bélanger (1 but, 1 aide), Alain Rousseau (1), Richard Lauzon (2 aides). Félicitations à l'équipe du Saint-Cuthbert de leur succès!

Prochaines parties

Samedi, le 31 janvier à 23 heures Saucier Auto vs Saint-Cuthbert.

Ballon-balai

Pour femmes et demoiselles, rendez-vous jeudi soir le 29 janvier à 20 heures au Chalet des Loisirs pour une partie de ballon-balai, femmes contre femmes de Saint-Cuthbert.

Clinique de sang

La clinique de sang fut un succès. Bravo et merci aux donateurs de sang et aux bénévoles pour Saint-Cuthbert.

Parmi les donateurs, deux

Rapport financier de la fabrique

	1979	1980
Revenus		
Collectes	20,675.44	23,028.83
Dîme	7,983.00	9,504.25
Messes	6,972.00	8,512.00
Mariages & Services	3,100.00	5,050.00
Secrétariat	140.00	188.00
Bancs	236.00	230.00
Lampions	1,018.50	1,054.00
Dons	0.00	1,568.25
		pour isolation
Concert Boulet	909.00	400.00
		(Verreau)
Intérêts	7,527.09	7,742.93
Cimetière entretien	1,801.63	1,870.00
Lots vendus	400.00	350.00
Total	50,762.66	59,498.26
Dépenses		
Salaires	13,057.40	13,514.44
Contributions	1,605.50	1,691.83
Déplacement	1,120.00	1,200.00
Pension	3,060.00	3,425.00
Chant, orgue, aide	1,577.00	2,168.00
Collectes remises	2,574.15	2,360.00
Honoraires messes	1,992.00	2,432.00
Entretien sacristie	240.70	526.85
Vin, lampions, hosties	721.60	4,699.58
Assurances, taxes	4,463.78	1,390.19
Entretien immeubles	2,036.66	8,288.29
Chauffage	7,342.87	8,288.29
Électricité	1,034.79	1,188.73
Pastorale	127.50	98.63
Secrétariat	133.05	764.82
Réparations majeures	1,800.00	11,896.57
		Isolation & Peinture
Loyer	1,260.00	2,660.00
Entretien cimetière	527.62	0.00
Téléphone	310.35	507.88
Total	44,984.97	60,210.51

Merci de votre générosité et collaboration. Jeudi soir, il y aura une assemblée des marguilliers pour le rapport financier 1980.




Avant de voyager,
que ce soit par plaisir ou affaires,
consultez votre agent de voyages.

836-6229

AUX INDUSTRIELS ET HOMMES D'AFFAIRES
Réservations automatisées pour vos billets
d'avion à l'aide de "Reservac II" sur notre écran
cathodique, situé à notre siège social.

Agence
de
Voyages
Robillard

Succ.:

522, rue Montcalm,
Berthierville
836-6229

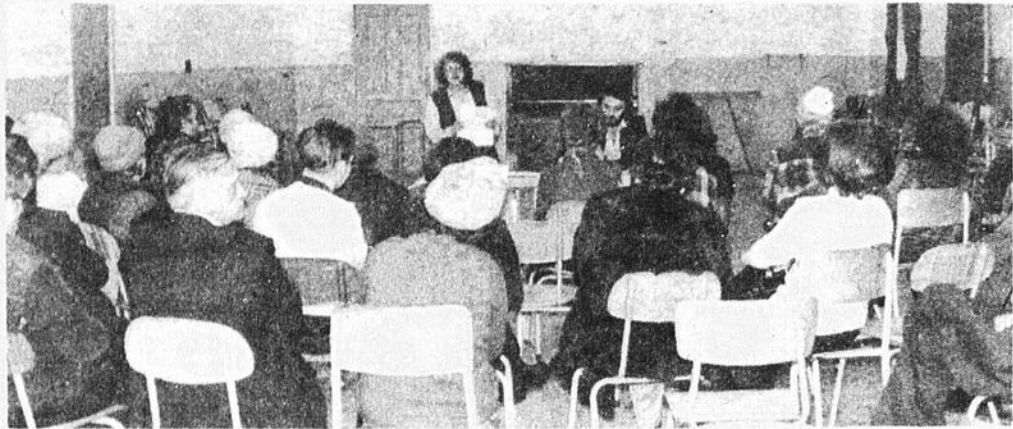
Siège social:
Les Galeries Rive Nord
100, boul. Brien
Repentigny, 585-2854
(Autoroute 40, sortie 100
boul. Brien Sud)

Nous possédons le permis du Québec.

Nous sommes établis à Berthierville depuis 2 ans.
Nous vous invitons à venir à notre nouveau local situé au-dessus de la bijouterie Blais.

La survie de l'Association des handicapés Pourquoi cette dernière a-t-elle eu moins qu'ailleurs?

Par: Alain BELLEHUMEUR



La présidente de l'Association des handicapés du secteur Berthier, Mlle Colombe Boucher, et le vice-président du même mouvement, M. Yves Lebeau, ont fait état de la situation précaire dans laquelle se retrouve l'Association, lors d'une assemblée publique, jeudi soir dernier.

Photo A.B.

Pourquoi, en cette année internationale des personnes handicapées, l'Association des handicapés du secteur Berthier a-t-elle eu moins d'aide financière du gouvernement fédéral, par rapport à l'année précédente et aussi par rapport aux autres associations du genre dans la région de Lanaudière?

Une trentaine de personnes ayant répondu à l'invitation des responsables de l'Association du secteur se sont franchement posées la question. Certains ont même pointé le député fédéral du comté, M. Yanakis, trouvant qu'il n'avait pas "poussé" très fort sur le dossier...

"Discriminatoire"

Prenant la parole au cours de cette réunion à laquelle assistaient des élus municipaux, des autorités religieuses locales et des personnes sensibilisées à l'importance d'une Association d'handicapés active, Mlle Colombe Boucher, la présidente du mouvement, et M. Yves Lebeau, le vice-président de l'Association, ont tour à tour exposé les faits qualifiant même de "discriminatoire" l'aide réduite apportée par le gouvernement d'Ottawa à l'égard de l'Association.

Comme il était question dans L'Echo, il y a deux semaines, l'Association qui a bénéficié l'an dernier d'un projet Canada au Travail lui garantissant quatre employés pendant quarante semaines a appris aux premières heures de cette "Année internationale des handicapés" qu'elle a droit en 1981 à un projet 25 semaines, n'employant que trois employés. Le tout pour un montant global de \$17,225... dont près de \$14,000 serviront à défrayer les salaires. Bien sûr, le reste de cette "subvention" ne fera pas vivre fort fort l'Association.

Devant ce triste état de faits, à leurs yeux, les responsables de l'Association, le coeur gros, n'ont eu d'autre alternative que d'annuler les ateliers sportifs et socio-culturels qui s'avéraient sans aucun doute le moteur de l'Association, l'élément clé auprès des handicapés.

Pourtant, en cette année spécialement consacrée aux personnes handicapées, les dirigeants de l'Association caressaient de belles intentions pour les douze mois de 1981. Les responsables avaient en effet demandé, dans la présentation d'un projet, l'apport de onze employés pendant 50 semaines... en espérant obtenir quatre ou cinq employés pendant une quarantaine de semaines. Mais non. La réponse a été toute autre.

Contenu

Le contenu du projet proposé aurait permis la mise sur pieds de clubs sportifs, d'ateliers occupationnels, de diverses activités de loisirs. Il aurait aussi permis de consacrer des efforts et des heures à un dossier de transport adapté. Il aurait permis des services directs à des personnes handicapées et aurait accordé une attention spéciale au dépistage des enfants handicapés dans la région. Il aurait également servi à favoriser l'intégration des handicapés dans la vie de tous les jours. Mais...

Avec le projet accordé, les trois employés feront de la promotion et ne pourront, faute de temps et d'argent, organiser des ateliers comme par le passé. Ils devront ainsi délaisser le contact direct avec les handicapés. À moins que... la "subvention" ne soit révisée, estiment-ils.

Bref, les responsables de l'Association (dont trois sont employés dans le cadre du projet) "auraient voulu donner un coup de barre au niveau de la promotion, tout en poursuivant les ateliers", comme l'a expliqué le vice-président Lebeau. La présente situation va à l'encontre des intentions de l'Association. De plus, une série de conditions se rattache à

l'attribution du projet accordé par le gouvernement fédéral. Des conditions qui limitent encore davantage le pouvoir d'action des responsables de l'Association. Des conditions bien malvenues.

"Comment se fait-il que l'Association a toujours eu de la misère à obtenir des octrois?", a demandé une dame qui a à coeur l'Association. Voilà une question sans doute adressée au député du comté, M. Yanakis.

Toujours est-il que la vie de l'Association est en jeu, selon les gens présents à la réunion qui s'est tenue jeudi soir dernier, à la salle paroissiale de Berthierville. Ces mêmes personnes ont convenu qu'il fallait agir. Aussi, un comité provisoire a été formé. Il devrait rencontrer le plus tôt possible le député Yanakis.

Après? Si cette démarche n'apporte rien de nouveau, le député entendra encore parler de l'Association pendant un bout de temps. Jeudi soir, on parlait de coups de téléphone, de visites au bureau du représentant du comté, et même de pétition. Quelqu'un a même proposé une petite marche de mécontentement à Ottawa.

Tout ça en cette "Année internationale des personnes handicapées"!

L'Hebdo, une formule efficace pour savoir ce qui se passe dans son milieu

L'HEBDO, LE JOURNAL LE PLUS PRES DE VOUS

LES MEDIAS REGIONAUX
ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE LA PRESSE JOURNALISTIQUE REGIONALE FRANCOPHONE

L'année internationale des handicapés

Une pieuse sympathie?

Par: Alain BELLEHUMEUR

Il y a deux semaines, un article traitant de l'avenir incertain de l'Association des personnes handicapées du secteur Berthier paraissait dans nos pages. "La vie de l'Association est en jeu", titrait-on.

Les responsables de l'Association venaient alors de rendre public, en conférence de presse, ceci: En cette année consacrée mondialement aux personnes handicapées, l'Association berthelaise, telle qu'on la connaît depuis quelques années, risque de s'effriter faute de moyens financiers, faute d'une aide gouvernementale adéquate, aux dires des responsables de ce regroupement d'handicapés et de bénévoles.

Lettre

Le problème est important. Et à ce sujet, nous avons reçu la lettre suivante. Ecrite par la maman d'un enfant handicapé, elle représente un témoignage qu'on peut difficilement ignorer. Voici le document:

Saint-Ignace,
le 21 janvier 1980
M. Alain Bellehumeur
Echo de Berthier

Suite à la parution de l'article d'Alain Bellehumeur dans l'Echo de Berthier du 14 janvier 81 concernant la situation des handicapés de Berthier, comme mère d'un enfant handicapé je ne puis rester indifférente en face d'une telle situation, hélas trop réelle. Aussi pour dénoncer un tel état de chose je n'hésite pas à appuyer Mlle Colombe Boucher dans ses dires et à me faire l'interprète de toutes les mères de familles de notre secteur.

La proclamation de 1981 comme "Année internationale des handicapés" ne serait-elle pas qu'une pieuse sympathie ou une généreuse

pitie étalée à tout vent pour que la société se donne bonne conscience d'en avoir parlé pendant un an.

Des bonnes pensées en ce sens, nous n'en avons que faire. Est-ce qu'une vie d'handicapé se résume à un toit et à trois repas par jour sans plus?

Ne croyez-vous pas que des réalisations concrètes telles que des activités, du transport adapté et de l'accessibilité font partie de l'épanouissement et de l'intégration de cette catégorie de personnes qu'on a trop écartée parce que marginale et n'ayant pas droit aux mêmes avantages que les gens dits normaux. Il serait vraiment temps, il me semble que les gouvernements et la société en arrivent à admettre que les personnes peuvent être différentes et très diversifiées mais qu'elles demeurent toujours des êtres humains au même titre et partant être considérées comme tels.

Quand le rêve et les vœux pieux feront-ils place à la réalité quotidienne?

Nicole Latour
385 Rg Saint-Joseph
Saint-Ignace-de-Loyola
JOK 2P0

Saint-Norbert

Mme Janine Lapointe

Carnaval... on se prépare

Les Loisirs sont en pleine préparation des festivités carnavalesques. Dans le cadre de leurs activités s'inscrit l'élection d'une "Reine". Ainsi ils lancent une invitation aux jeunes filles de chez nous. Deux ont déjà donné leur nom il reste de la place. Si tu veux des explications téléphone à Jacques à 836-6503 ou à Sylvie à 836-6539.

Offre d'emploi

Recherche personne disponible pour du travail de secrétaire et de comptabilité à temps très partiel. Il s'agit pour cette personne de prendre en charge la comptabilité de la fabrique et d'exécuter certaines tâches de secrétariat comme préparer, dactylographier et imprimer le semainier, répondre aux demandes d'extraits de naissance etc, et si possible d'une façon bénévole! Egalement recherche, "un cordon bleu" à temps partiel pour préparer certains repas au presbytère...

Chantier 1981

Les responsables se préparent à travailler fort durant le Carême.

Retraite paroissiale

Fin février et début mars, présentation des thèmes le dimanche et trois soirées, lundi, mardi, mercredi des cendres.

Le thème est: S'habiller le coeur, ou, comment dans un

monde en changement rapide, apprendre à vivre sereinement.

Milles mercis!

Merci aux bénévoles qui ont accepté de travailler pour la réussite de la collecte de sang du 21 janvier. Mmes Laurette Sarrazin, Gisèle Pilon et Brigitte Denis ont couvert la paroisse par le biais du téléphone, rappelant à chacun les heures de la collecte. Merci de la part de la responsable.

Ne pas manquer

Lundi, 2 février, assemblée régulière du conseil municipal.

Toujours jeunes!

Félicitations à M. et Mme Georges Denis qui célèbrent cette semaine leur 59e anni-

versaire de mariage. A bientôt vos noces de diamant.

Future vedette?

Si vous avez regardé l'émission "Toulouse Extra" de dimanche dernier, vous avez sûrement remarqué une nouvelle vedette dans l'assistance emballée par le "Rock" des années 50. Un groupe imposant de Berthierville s'était rendu à l'enregistrement de l'émission, c'est alors qu'emporté par le rythme enlevant la belle Dorice a voulu nous montrer son savoir faire... Peut-être est-ce le début d'une nouvelle carrière?



POUR VENDRE UN FRIGO AUX ESKIMAUX?

Les petites annonces de l'Echo!

Silencieux garanti à vie pièces et main d'oeuvre

Superior Muffler

Gulf

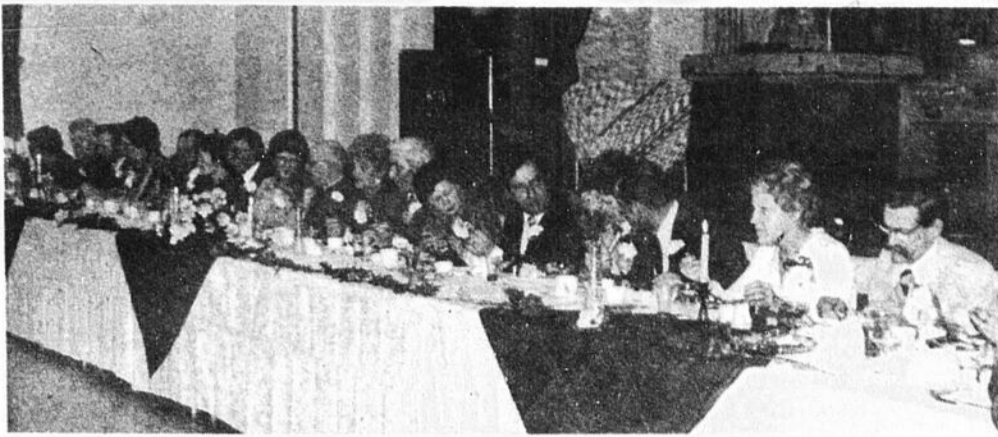
GARAGE R. DUBE

Mécanique Générale

NOUVEAU

Nouvelles heures d'affaires à partir du 1er février 1981
Lundi au vendredi de 8:00 à 18:00 heures
Samedi de 8:00 heures à midi

845 Grande-Côte Berthierville
Tél.: (514) 836-4611



Belle réussite

Samedi soir dernier, à la salle paroissiale locale, les membres de l'A.F.E.A.S. de Berthier recevaient... à souper. Dans le cadre de leur souper annuel, les membres de cet actif regroupement du coin avaient invité près de 200 personnes. Somme toute, ce fut une bien belle réussite que ce souper...

Photo A.B.

La Cour a décidé

par Jean-Guy Pinel

Sentence suspendue pour homicide

Mme Elisabeth Jelen, une ressortissante polonaise de 32 ans, a bénéficié de la clémence de la cour, la semaine dernière, au palais de justice de Joliette. La femme, graphiste de métier, était originalement accusée du meurtre de Max Mauve, un autre graphiste, âgé de 36 ans, tué par balle, le 12 décembre 1979. Le drame est survenu au moment où Mme Jelen habitait avec M. Mauve, au 161, rang nord-est, à Lavaltrie. Mais au cours des procédures judiciaires intentées contre la femme, l'accusation a été modifiée et finalement, elle a reconnu sa culpabilité à un homicide involontaire coupable, devant le juge Georges Sylvestre de la cour des sessions de la paix du district judiciaire de Joliette. La semaine dernière, le juge a sursis au prononcé de sa sentence, mais a imposé le respect d'une ordonnance de probation de deux ans pour la femme qui devra demeurer sous les soins de son médecin. Celui-ci, le Dr Willie Fliesen, de l'Institut Albert Prévost, a dit, en témoignant avant le prononcé de la sentence, que Mme Jelen souffrait encore d'une amnésie à la suite des incidents du 12 décembre 1979. C'est probablement son état confusional qui l'aurait porté à poser le geste que l'on sait, laissait-il entendre au juge Sylvestre. Le commentateur sportif Serge Arseneault, de Radio-Canada, a également rendu un témoignage dans cette affaire. Il a dit que depuis le début du marathon de Montréal, dont il assume la présidence, Mme Jelen avait oeuvré comme graphiste et qu'il y avait encore des possibilités de contrats pour elle. C'est une femme de grand talent, disait M. Arseneault, qui avait été invité à la barre des témoins par Me François Daviault, le procureur de l'accusée.

Des remises

"Je trouve inadmissible que l'avocat ne soit pas là et qu'il envoie son client pour

demander une remise quand il y a des gens qui viennent ici (comme témoins) et que monsieur l'avocat ne donne même pas de raison et ce, surtout, pour l'enquête préliminaire qui est en fait l'enquête du magistrat". C'est ce que lançait le juge Georges Sylvestre, de la cour des sessions de la paix du district judiciaire de Joliette, le jeudi 22 janvier dernier, offusqué qu'il était, de devoir remettre une enquête préliminaire à plus tard, parce que l'avocat de l'accusé n'y était pas. Il n'avait pas communiqué avec qui que ce soit sauf son client, à qui il a demandé de se rendre pour faire remettre la cause. Pendant ce temps, un certain nombre de témoins, des policiers et des civils, étaient là qui attendaient et qui, en définitive, s'y étaient rendus pour rien. Le juge a été choqué. Mais en vertu du droit qu'un citoyen a d'avoir une défense pleine

et entière, il a tout de même reporté la tenue de l'enquête préliminaire.

Pour négligence criminelle: 2,000\$ d'amende

Le juge André Daviault, de la cour des sessions de la paix du district judiciaire de Joliette, a condamné à 2,000\$ d'amende le jeune Clément Moreau, 20 ans, du 700, rang des Cascades, à Berthier, qui a reconnu sa culpabilité à une accusation de négligence criminelle. À défaut du paiement de l'amende, le jeune homme qui aurait causé la mort de Jocelyn Dumontier, du 433, Rivière Bayonne nord, à Berthierville, dans la mise en circulation d'un véhicule moteur à Saint-Norbert, le 17 mai 1980, devra purger un an de prison. Le juge lui a accordé un délai de 10 mois pour payer l'amende à raison d'au moins 200\$ par mois. Il a également imposé le respect d'une ordonnance de probation verbale pour deux ans avec notamment la défense pour le jeune Moreau d'aller dans les débits de boisson. C'est Me Gilles Ratelle qui représentait l'accusé. Me Maurice Parent agissait en poursuite.

Ronde policière

Par: Alain BELLEHUMEUR et Jean-Guy PINEL

Fourneau surchauffé

Les pompiers de Saint-Gabriel ont été appelés à se rendre à la Pointe aux Ormes, samedi, le 17 janvier, alors qu'un fourneau surchauffé faisait craindre à un incendie à la demeure de Mme Alice Létourneau. Les dommages évalués à \$200 ont été causés par la fumée.

Cheminée

Les pompiers ont été appelés à se rendre à la demeure de notre ex-consoeur Marguerite Lemire, chemin Saint-Cléophas, lundi dernier, alors que le feu s'était déclaré dans la cheminée de sa demeure.

Vol simple

Un résident de Saint-Gabriel a déploré le vol du pneu de secours de son automobile. Le véhicule était stationné lorsque le vol a été commis.

Accident

La chaussée glissante serait la cause de la collision qui a impliqué les véhicules de Serge Désalliers de Saint-Charles, et Gilles Gémus, de Montréal, sur la rue Saint-Charles, dans la municipalité du même nom. Des dommages de plus de \$500 ont été causés aux automobiles de marque Chevrolet et Chrysler, toutes deux datant de 1976.

Saint-Ignace

Mme Claire Desrochers

C. de C.: Soyez là!

Réunion des Chevaliers de Colomb des Îles, mercredi, 28 janvier, à 20 heures, au sous-sol de l'église. Les membres du comité comptent sur votre présence, et désirent vos suggestions et votre participation.

Club des Malards

Samedi et dimanche prochain 31 janvier et 1er février, les membres sont invités à prendre part à un tournoi de pêche sur glace. La pesée sera de 17 à 18 heures. C'est pour les membres seulement.

Une émission à écouter

Cette émission "faudrait en parler" est réalisée sur les ondes de C.J.L.M. Joliette 1350 à votre cadran de 10h.45 à 11 heures, chaque dimanche, immédiatement après la messe dominicale, radiodiffusée de la cathédrale.

Cette émission de l'église de Joliette, animée par André Chevalier, présente des témoignages de chez nous sur la dimension de la foi dans notre vie quotidienne.

Il vaut la peine d'être à l'écoute.

La direction des loisirs vous communique... Programme Carnaval-Hiver du 7 février au 21 février 1981

Activités: deuxième semaine:

Samedi, 14-02-81 — 9:00 heures: Tournoi de tennis sur table

Endroit: Restaurant chez Jean-Vital Latour Saint-Ignace de Loyola, inscription: \$2.00 par participant.

Note: Pour inscription, il faut être sur place de 9:00 à 9:30 heures.

Samedi, 14-02-81 — 20:30 heures: Exposition artisanale (ouverture); Responsable: Le Club de l'Age d'Or Loyola.

Kiosque d'information tenu par le Cercle de l'A.F.E.A.S. Saint-Ignace de Loyola. Endroit: Sous-sol de l'Église Saint-Ignace de Loyola.

Dimanche, 15-02-81 — 9:30 heures: Exposition artisanale (continuité).

Note: La clôture de l'exposition est fixée à 17:00 heures.

Dimanche, 15-02-81 — Tournoi de pêche MOLLSON (membres seulement): Responsable: Le Club des Malards Inc. Pesée: de 17:00 à 18:00 heures.

Notes: Les intéressés n'étant pas membre du Club des Malards Inc. pourront se munir du droit de participation en payant la contribution de membre.

Dimanche, 15-02-81 —

13:00 heures: Ballon sur glace féminin. Les 11-12-13-14 ans.

Dimanche, 15-02-81 — 14:30 heures: Ballon sur glace masculin. Les 11-12-13-14 ans.

Dimanche, 15-02-81 — 16:00 heures: Joutes de hockey amicale. Équipe: les 2 formations Old-Timers du samedi.

Dimanche, 15-02-81 — 18:00 heures: Joute de hockey amicale. Équipe: les 2 formations Old-Timers du mardi.

Lundi, 16-02-81 — 19:00 heures: Ballon sur glace féminin. Les 15-16-17-18 ans.

Lundi 16-02-81 — 20:30 heures: Ballon sur glace masculin. Les 15-16-17-18 ans.

Mardi, 17-02-81 — 19:00 heures: Patin libre en famille.

Mercredi, 18-02-81 — 19:00 heures: Ballon sur glace féminin. Les 11-12-13-14 ans.

Mercredi, 18-02-81 — 20:30 heures: Ballon sur glace masculin. Les 11-12-13-14 ans.

Jeudi, 19-02-81 — 19:00 heures: Ballon sur glace féminin. Les 15-16-17-18 ans.

Jeudi, 19-02-81 — 20:30 heures: Ballon sur glace masculin. Les 15-16-17-18 ans.

Vendredi, 20-02-81 — 20:00 heures: Randonnée

La clinique du maire

357 fois merci!

(A.B.) La population a dolement bien répondu à l'invitation humanitaire qui lui avait été adressée à l'occasion de la clinique du maire.

Effectivement, nombreux furent ceux et celles qui se sont faits un devoir de faire don de quelques gouttes de leur sang dans le cadre de cette collecte annuelle dont la présidence honoraire était assumée par le premier citoyen de Berthierville, le maire Jude Guévremont.

Record

L'objectif de 300 donneurs a été fracassé mercredi dernier, au Centre-culturel de la ville. Le nombre de généreux donneurs s'est élevé, d'après les premiers renseignements, à 357. Évidemment, ce beau succès a réjoui les organisateurs de la clinique... et permettra peut-être de sauver des vies.

de skis de fond. Départ et arrivée: Chalet des loisirs.

Note: les intéressés se rassemblent, se nomment un guide et partent à l'aventure.

Vendredi, 20-02-81 — 20:00 heures: Tournoi de curling Mixte (continuité). Endroit: Chalet des loisirs.

Samedi, 21-02-81 — 20:30 heures: Soirée de gala avec danse sociale. Endroit: Sous-sol de l'Église Saint-Ignace de Loyola. Admission: \$3.00. (les moins de 18 ans non admis). Tenue vestimentaire: libre choix.

Samedi, 21-02-81 — 21:30 heures: Couronnement de la Reine 81.

Samedi, 21-02-81 — 23:00 heures: Tirage des billets:

1er prix: Voyage pour 2 personnes à Miami ou \$900.00 en argent.

2e prix: \$200.00 en argent.

3e prix: \$100.00 en argent.

La direction des loisirs vous rappelle que pour la réservation des billets pour le souper de fêtes au lard, le 07-02-81, vous communiquez à 836-3394 — pour les inscriptions au tournoi de curling, vous devez être présents le 13-02-81 au chalet des loisirs à 19:30 heures — pour le tournoi de tennis sur table, vous devez être présent au Restaurant Chez Jean-Vital Latour à compter de 9:00 heures.

NOMINATION À LA CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE BERTHIERVILLE



Dr. Christian Piette, O.D.

M. Germain Lefebvre est heureux d'annoncer la nomination de M. Christian Piette à titre d'associé à la Clinique d'Optométrie Berthierville.

Il est le fils de M. et Mme Lomer Piette de Berthierville. Christian est diplômé de l'Université de Montréal et membre de l'ordre des Optométristes du Québec.

Il a fait ses études primaires et secondaires à Berthierville et complété ses études collégiales (D.E.C.) au Cégep de Joliette. Il a obtenu avec grand succès son doctorat en Optométrie après quatre années d'études à l'Université de Montréal.

Certainement que l'addition d'une personne d'une aussi grande compétence vous donnera pleine satisfaction.

Vous pouvez le rejoindre au 484 Frontenac, Berthierville, tél.: 836-4746.

"Les Mini de Gabriel"

RAYMOND BRUNET & JACQUES CHAMPOUX
PHARMACIENS
140, RUE DEQUOY, VILLE SAINT-GABRIEL
835-4774 — 835-4275

par Jean-Guy Pinel
Commandite
UNIPRIX
Agent "LAURA SECORD"

Bienvenue M. Saint-Laurent

Le maire **Délicha Morin** a tenu, par l'entremise de notre journal, à souhaiter la bienvenue à **M. Jean Saint-Laurent**, nouveau propriétaire du motel BM. "Je serai heureux de le rencontrer quand l'occasion se présentera", a-t-il dit. Il a tenu, par la même occasion, à remercier **M. Bruno Myre** pour tous les services rendus depuis de nombreuses années à notre population.

Mariage de septuagénaire

À une époque où le nombre de divorces tendent à supplanter le nombre de mariages, il importe de souligner que beaucoup de gens y croient encore, même à tout âge. Ainsi samedi dernier, **Saint-Gabriel** était témoin du mariage d'un couple de septuagénaire. **Mme Léonie Godin** épousait **M. Adrien Turenne**, dans la plus stricte intimité. Seuls les enfants, six pour **M. Turenne** et trois pour **Mme Godin**, ainsi que leurs conjoints et quelques amis assistaient à la réception qui s'est tenu dans la salle municipale.

Angèle Dubeau sur neuf colonnes

C'est sur neuf colonnes, soit toute la largeur de la page, que **Le Quotidien de Chicoutimi** annonçait la semaine dernière la venue d'Angèle Dubeau dans cette région. "Angèle Dubeau bientôt dans la région", titrait-on pour la violoniste de **Saint-Norbert**. Dans l'article on lisait: "Faut vous dire qu'il s'agit là d'une violoniste prodige. Elle n'a que dix-huit ans et pourtant elle a fait sa marque. Elle a commencé à jouer du violon à l'âge de 4 ans. Elle a remporté, en 1976, le premier prix du Festival de musique du Canada dans la catégorie 15 ans et moins. Elle obtenait aussi, la même année, le premier prix du concours de l'Orchestre symphonique de Montréal.

"Elle a établi une première dans l'histoire des conservatoires du Québec par l'obtention, à l'âge de quinze ans, du premier prix dans le domaine des cordes. Elle détient aussi un premier prix de musique de chambre. Elle a joué, depuis, un peu partout au Québec".

Tout ça, on le savait nous-mêmes, mais que d'autres l'écrivent à 300 milles de chez nous, ça fait un petit velours.

Mini-Optimiste

C'est ce soir que se tient la finale régionale du concours d'art oratoire **Optimiste**, lors d'un souper régulier qui se tient au motel BM. Le

souper est cependant mixte et les invités sont acceptés.

On comptera huit finalistes, dont quatre de Saint-Gabriel et autant de Saint-Michel-des-Saints. Pour Saint-Gabriel, deux des finalistes viennent de la polyvalente Bermon, alors que les deux autres proviennent de l'école du Sacré-Coeur. Au moment d'aller sous presse, on savait les finalistes en provenance de Bermon, soit **Christian Benoit**, un vieux

favorable. On demande un minimum de 20 participants dans notre municipalité pour poursuivre la série. Ces séminaires sont axés sur les problèmes de gestion de la petite entreprise. Chaque sujet, facilement abordable, est traité étape par étape de façon claire. Le séminaire est bâti autour d'une étude de cas, une expérience vécue du monde des affaires que l'on adapte en vue de ces rencontres. Nous en reparle-

Beausoleil y va de ses menaces: "un petit voyage pour monsieur le maire, un autre pour le conseiller, etc...". Nous avons appris qu'un des conseillers avait proposé avant l'assemblée que **M. Beausoleil** soit expulsé par les policiers dès le moment où il proférerait une menace. Ses collègues auraient trouvé que cela aurait eu effet de donner trop d'ampleur à l'intervention. Le policier **Marcel Armstrong** et le direc-



Nouveaux membres Optimistes

Deux nouveaux membres ont été reçus chez les Optimistes de Saint-Gabriel lors du dernier souper. Ce sont **Claude Alain** et **Gilles Désalliers** dont les parrains étaient **Sylvain Binette** et **Yves Brissette**. Le président **Guy Comtois** les a accueillis alors que **Jacques Foucher** agissait comme officier conférant.

(Photo JGP)

routier dans ce genre de compétition, fils de **Lise V. Benoit**, greffier de la ville; et **Isabelle Maillé**. Soulignons que le souper sera servi au prix régulier de \$5. Tous sont bienvenus. Chaque concurrent devra parler quatre minutes, sans texte. Les gagnants, une fille et un garçon, participeront à la finale de district le 7 février, au Sheraton de Laval... Le club **Optimiste** rappelle que sa journée "hot dogs", à la patinoire aura lieu le dimanche, 8 février prochain... **Claude Alain** et **Gilles Désalliers** ont été reçus membres lors du dernier souper. Les prochains candidats sont le comptable **Jacques Prescott** et le notaire **Robert Comeau**...

Séminaire de gestion

Des spécialistes de la **Banque fédérale** de développement seront à **Ville Saint-Gabriel**, le 18 février prochain, pour tenir un séminaire de gestion de la petite entreprise. Le prix pour la journée est de \$35 et comprend le dîner et les deux pauses-café. On peut obtenir plus de renseignements en s'adressant au secrétaire-trésorier de la municipalité, **M. Raymond Gagnon**, à l'Hôtel de ville Saint-Gabriel. Ce premier séminaire pourrait être le début d'une série si la réponse de nos hommes d'affaires est

rons.

Bris de téléphone

Depuis plus de sept jours, le secteur que j'habite à Saint-Gabriel connaît des difficultés avec le téléphone. C'est pourquoi certains connaissent des difficultés à me rejoindre. On peut toujours laisser un message à 835-2273 pour les cas urgents.

Quand tu veux pas, tu veux pas...

Un exemple pour ceux qui auraient besoin encore plus d'explication suite à "l'opinion" exprimée la semaine dernière. À ville Saint-Gabriel, on a établi un consensus qui a été publié dans les journaux où toute lettre ou tout compte doivent être produits le jeudi précédant l'assemblée du conseil. **Yoland Beausoleil** connaît bien cette coutume puisqu'il est un régulier au conseil. Pourtant, ce n'est que le lundi matin qu'il apporte son compte. Ce n'est pas parce qu'il n'était pas prêt puisqu'il s'agit d'une copie du compte présentée une semaine plus tôt à l'assemblée de la paroisse. Et le soir, il demande que son compte soit étudié immédiatement puisqu'il est là pour donner des explications (lire menaces). Après hésitation, on accepte finalement après lui avoir fait remarquer qu'on déroge à la règle établie. Et monsieur

Julien Gravel étaient prêts à intervenir à la demande du chef. On peut donc demander jusqu'où monsieur **Beausoleil** pourra ainsi avoir sa petite loi à Lui?

Mini-rapido

Jean-Guy Laflamme et **Roger Racine** ont capturé plus de 400 poissons des chenaux à Sainte-Anne-de-la-Pérade, mercredi dernier... Le confrère **Robert Robitaille** songerait-il à s'établir au lac Saint-Jean? Il y fait des séjours de plus en plus fréquents... **Rachel Beausoleil**, administratrice des Entreprises Gabriel Beausoleil, a été une des premières à s'inscrire au séminaire de gestion de la petite entreprise... **Alain Coriveau** s'est excusé auprès de **Micheline Godin** de ne pas lui avoir livré les fleurs que ses soupirants lui avaient destinés pour dimanche, jour de son anniversaire. On sait que le magasin de fleurs d'**Alain** a été détruit par les flammes samedi soir... Merci à mon ami **Léo Latrémouille** pour m'avoir signalé l'incendie de la rue de Lanauidière samedi soir... La chaussée était très glissante dans ce secteur suite à l'eau déversée. **Roch Roberge** est venu étendre du calcium...

Autour du lac Maskinongé

Le ministère recommande des lots de 40,000 pieds carrés

par Jean-Guy Pinel

Les promoteurs du **Domaine Bruneau**, dans la paroisse **Saint-Gabriel**, ont reçu une véritable douche froide de la part de la **Direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau**, au ministère de l'Environnement, dans leur campagne pour faire modifier le règlement de zonage.

Rappelons qu'ils demandaient de modifier le règlement qui présentement exige des lots d'un minimum de 22,000 pieds carrés pour permettre de construire sur deux lots de 10,000 pieds, soit un total de 20,000 pieds carrés.

Loi de là

Loi d'approuver cette demande, le ministère recommande des lots de 40,000 pieds carrés, comme minimum, pour protéger l'environnement.

À une représentante du **Domaine**, qui demandait s'il fallait considérer, à la suite de cette lettre, que leur demande était enterrée, le maire **Coutu** a répliqué: "C'est une première recommandation. Nous en aurons d'autres. Nous devons constater, cependant, que cette première est loin de vous être agréable".

Elle préconise une ceinture riveraine de végétation naturelle, non seulement de 35 pieds à partir de la ligne des eaux, mais également dans d'un encadrement forestier de 1000 pieds ceinturant le lac. "La végétation naturelle freine les eaux de ruissellement et de drainage, éliminant les problèmes d'érosion", écrit-elle. Elle ajoute: "Elle (la ceinture) ralentit la fonte des neiges, contribuant au contrôle du niveau des eaux, elle assure une certaine fraîcheur pour la multitude d'organismes vivants qu'elle supporte et qui font du lac un milieu de vie. Elle assure, enfin, la beauté des paysages qui font des lacs du Québec une de nos principales richesses naturelles".

40,000 pieds

C'est à l'intérieur de cet encadrement forestier que le ministère recommande des lots de 40,000 pieds carrés. "Nous croyons donc que le règlement de zonage de la municipalité, s'il veut vraiment protéger l'environnement du lac Maskinongé, ne peut être modifié pour diminuer ses exigences actuelles. Nous croyons également, à la lumière des relevés déjà effectués au lac Maskinongé, que la meilleure façon de protéger les intérêts de tous les citoyens de la région reste d'adopter des règlements sévères pour combattre la pollution et la dégradation de la nature. Le lac Maskinongé est un atout majeur pour la municipalité et la région toute entière. Il est donc essentiel de sauvegarder la salubrité de ses eaux et la beauté de ses paysages", conclut **Monique Robillard**.

Élimination

Dans sa lettre, la représentante du ministère, **Monique Robillard**, fait remarquer que pour l'élimination des eaux usées, il est important d'avoir une grande superficie de terrain. "L'expérience passée témoigne suffisamment des problèmes rencontrés pour justifier de la part de la municipalité, l'adoption de mesures sévères pour protéger la qualité du lac Maskinongé et de l'ensemble de son territoire", écrit-elle.

Elle ajoute plus loin: "Un règlement de zonage, exigeant des terrains de dimensions raisonnables permet donc non seulement de prévenir la pollution, mais d'assurer la protection du couvert végétal nécessaire à la vie du lac".

LISE TEXTILES

Lingerie et mercerie pour toute la famille

NOS PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION

Toiles de toutes grandeurs en magasin

151, Iberville, Berthierville, 836-4177



Sports

Alain Bellehumeur



Potins... Potins...

Coups de patin en perspective

Alain BELLEHUMEUR

Dans le cadre des Jeux du Québec, région de Lanaudière, toute la population est cordialement invitée à venir assister aux compétitions de patinage artistique qui se dérouleront, rappelons-le, le 31 janvier et le premier février prochains (samedi et dimanche).

Sept clubs

À cette occasion, plus de cent jeunes patineurs, garçons et filles, membres de l'un ou l'autre des sept clubs de patinage artistique de la région, feront montre de leur talent dans l'espoir de pouvoir grimper une marche de plus, c'est-à-dire de prendre part aux Jeux du Québec (finale provinciale) qui auront lieu à Victoriaville. Les clubs de L'Assomption, Crabtree, Saint-Lin, Joliette, Repentigny, Mascouche et, bien sûr, Berthier seront représentés pour la circonstance, samedi et dimanche prochains, sur la glace du Centre Récréatif berthelais. C'est à voir!

Médailles

L'ouverture officielle de la compétition s'effectuera vers midi le samedi. La journée du dimanche sera marquée par la remise des médailles. 14 finalistes porteront les couleurs de la région de Lanaudière lors de la finale provinciale, suite aux épreuves du week-end prochain. N'oubliez pas le rendez-vous. Allez encourager ces jeunes... nos jeunes!

Balle molle

Dans un tout autre domaine, nous avons appris la semaine dernière que, grâce à des bénévoles, les jeunes de Berthier pourront jouer à la balle molle l'été prochain. M. Jacques Rondeau a expliqué le projet en question aux autorités municipales, la semaine dernière. Les membres du conseil de la ville de Berthier se sont réjouis unanimement en apprenant la nature du projet.

Inscription

Toujours à propos de la formation des clubs de balle molle pour les jeunes, M. Rondeau a indiqué que les jeunes seront invités à s'inscrire, probablement les 25, 26 et 27 février, à l'école Saint-Joseph. Toujours selon l'instigateur du projet, les jeunes âgés entre 9 et 14 ans pourront donner leur nom et ainsi pratiquer la balle molle l'été prochain.

Demande

Deux catégories seront vraisemblablement mises sur pieds: atome et pee-wee. Dans sa présentation, M. Rondeau a évidemment demandé une contribution financière de la part de la ville. Cette dernière, par l'entremise de la Commission locale de loisirs, répondra à la demande de M. Rondeau. Les membres du conseil se sont aussi dits d'accord par que les joutes soient disputées sur le terrain éclairé, derrière le Centre Récréatif. Avec un budget d'environ \$500, M. Rondeau se dit capable, avec l'aide de bénévoles qui l'appuient, de mettre sur pied de quatre à six équipes. Voilà sûrement une bonne nouvelle pour les jeunes.

Rencontre

Le conseil municipal de Berthier rencontrera bientôt un représentant du Conseil régional de loisirs de Lanaudière. Il sera alors question de la commission de loisirs municipale. On en profitera sûrement, du côté des élus municipaux, pour prendre davantage d'informations au sujet de l'embauche d'un éventuel récréologue. L'idée d'un permanent en loisirs revient d'ailleurs fréquemment depuis quelques mois sur la table du conseil.

Appui

Parlant de loisirs, les membres du conseil de Berthier espèrent que la population collaborera dans le milieu du loisir plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à maintenant. "Si les gens sentent que leur conseil municipal les appuie, peut-être s'impliqueront-ils davantage...", de soutenir le conseiller Jean-Claude Guévremont.

Accord

Toujours à propos des élus de Berthier, disons que ces derniers ont donné leur accord en ce qui regarde le prêt du centre culturel, attendant à l'aréna, aux Chevaliers de Colomb de la place, dans le cadre de leur tournoi de hockey intermédiaire. Un tournoi qui sera sous la présidence du journaliste Jacques Beauchamp.

Tournoi Bantam

Les Pinguins perdent le match et la tête

Par Alain Bellehumeur

Les Pinguins de Berthier affrontaient, dimanche après-midi dernier, les Canadiens de Charlemagne, en finale de la classe "B". Et devant un adversaire plus gros, plus solide, les Pinguins ont perdu la partie, la finale et même la tête!

Devant une bonne foule, les quatre finales du tournoi Bantam du hockey-mineur berthelais, orchestré avec la complicité des Chevaliers de Colomb de la place ont fourni du beau jeu, de l'action et, bien sûr, des émotions fortes. D'autant plus qu'une de ces finales mettait en vedette une formation locale.

Miracles

Dans la rencontre qui a suscité le plus d'intérêts, les Pinguins du coin se frottaient donc aux visiteurs de Charlemagne. Les Pinguins ont dé-

montré une belle vitesse sur patins... mais ils ne faisaient malheureusement pas le poids. Plus gros, en moyenne, les "p'tits gars" de Charlemagne ont imposé leur rythme et se sont appropriés l'exclusivité des clôtures.

Pendant ce temps, le cerbère des Pinguins y allait de quelques miracles. En effet, Gilbert Gélinas a multiplié les arrêts. Ne connaissant pas beaucoup de repos, le gardien du Berthier a subi une vraie mitraille. Mais il a

su tenir son bout... et son club dans la joute.

Mais, à l'autre bout, la rondelle ne voulait pas pénétrer dans le filet. Si bien que Charlemagne a triomphé 3 à 0. Les Pinguins ont bien joué. Tout au long du tournoi, ils ont bien fait. La sauce est cependant devenue trop épaisse au dernier tiers, alors que les efforts répétés n'aboutissaient jamais.

Les Pinguins ont alors perdu la tête. Après de si beaux efforts, après être passés si près du but, ils ont déchargé leur frustration sur les épaules de l'opposant. La partie a presque fini en foire. C'est malheureux. Les Pinguins avaient jusque là su si bien représenter le hockey-mineur berthelais, porter le flambeau de la ville...

Félicitons les joueurs des Pinguins pour leur participation au tournoi Bantam... à l'exception de la toute dernière période. Elle était de trop. Pour gagner, il faut avoir la tête sur les épaules. Et perdre en gentleman n'a rien de déshonorant.

Autres joutes

Dans la classe "BB", les Jets de Pointe-aux-Trembles ont défait le C.S.L. (Charlemagne-Saint-Sulpice, L'Assomption) au compte de 5 à 2... Dans la classe "CC", Duvernay a eu raison du Saint-Vital-Montréal-Nord par le score de 7 à 2... Finalement, dans le "BB" Charlemagne a battu Saint-Hubert 5 à 2... Et dans le "A", Versailles a blanchi Longue-Pointe 4 à 0...

Bonne foule

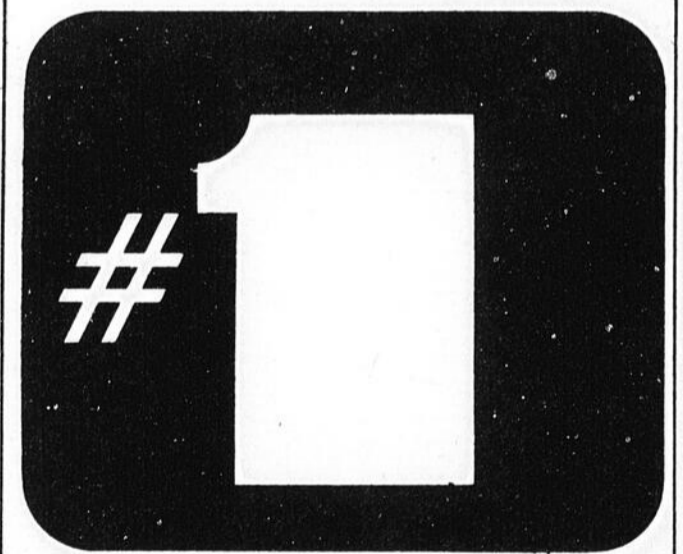
Dans l'ensemble, le nombre de spectateurs ayant assisté au tournoi a satisfait les organisateurs. Bien que n'ayant pas pu avoir le chiffre exact, on dit que côté spectateurs, le tournoi '81 équivaut au précédent... De quoi réjouir le président honoraire, le maire Guévremont, le président de la compétition, M. Lamarre et tous les bénévoles...



Les fumeuses meurent du cancer du poumon et d'autres maladies causées par la cigarette à un taux deux fois plus élevé que les non-fumeuses.

Association Pulmonaire du Québec

l'ami public



CJLM 1350



La radio Inter-Cité de Lanaudière

Au Chalet des loisirs

Le plaisir dans l'originalité

Par: Alain BELLEHUMEUR

Une journée de plaisirs s'annonce au Chalet des loisirs de la rue Laferrière, à Berthier. Le samedi 7 février prochain, sur la patinoire extérieure de l'endroit, certains pourront s'amuser à plein dans le cadre d'une grande journée de plein-air.

"Une journée de fou...", va même jusqu'à dire, le sourire aux lèvres, le responsable de cette activité aux multiples facettes, M. Marcel Pufahl. Selon ces dires, plusieurs sports seront pour l'occasion modifiés de manière à apporter une touche d'originalité à tout ce brouhaha.

Basket sur glace

Par sports modifiés, le responsable de la journée avance, à titre d'exemple, le ballon-panier sur la glace, le hand-ball sur cette même surface glacée, ou encore le ballon-volant, version hivernale. Toutes les activités auront lieu aux abords du Chalet des loisirs.

Que de douces folies en perspective! On prévoit même une rencontre de crosse sur la patinoire! Une joute de hockey en bottines figure également dans les plans. Dans le plus traditionnel, si on peut dire, il sera aussi question de ballon-balai, d'une partie de hockey opposant les papas aux fistons, si demande en ce sens il y a, et d'un parcours d'hébertisme sur la glace pour les plus jeunes (entre 10 et 15 ans).

Cette journée qui débutera vers 9 heures prendra vraisemblablement fin au courant de la soirée. On parle même d'organiser une sortie de ski de fond. Toutes per-

sonnes intéressées à participer ou à en savoir davantage au sujet de la programmation de la journée devront communiquer avec M. Pufahl (836-6264) après midi durant la semaine ou encore se rendre au Chalet, et ce, bien sûr, le plutôt possible afin de faciliter la structuration définitive de la journée.

De nous dire le responsable des activités aux deux patinoires municipales, le jour de cette grande partie de plaisir au Chalet de la rue Laferrière, la patinoire de la rue de Vaudreuil restera ouverte.

Alors, si vous désirez jouer au ballon-panier sur la glace ou à toutes autres activités du genre, donnez votre nom au plus vite. Il y en aura sûrement pour tous les goûts. Le plaisir dans l'originalité vous attend...

À Saint-Hyacinthe

Belle figure des pee-wees



Les festivals, finalistes lors d'un récent tournoi pee-wee disputé à Saint-Hyacinthe.

(Photo A.B.)

(A.B.) Lors du tournoi pee-wee de Saint-Hyacinthe qui s'est déroulé du 9 au 18 janvier dernier, une formation du hockey-mineur berthelais a fort bien fait se rendant même en grande finale, dans la classe "C".

Les Festivals ont en effet perdu 3 à 2, en période supplémentaire, contre l'équipe de Farnham. Malgré ce revers, les p'tits gars paraissent bien heureux d'avoir vu leur club être

choisi à titre de formation la plus disciplinée de la compétition.

Marqueur

Dans leur classe, les Festivals ont donc fort bien oeuvré. D'ailleurs, leur gardien, Sylvain Lépine, a été consacré comme étant le meilleur cerbère du tournoi et Pierre Harnois s'est vu attribuer le titre du meilleur marqueur de la compétition. Bravo à toute l'équipe des Festivals!

Maski-Potins

Plus de 300 inscriptions sont déjà parvenues au comité organisateur. À ce rythme, mes amis, il y aura une mer de coureurs à Saint-Gabriel, le 14 juin 81.

La Compagnie Caillette Inc. de Louiseville fournira au Comité Organisateur 750 livres de fromage qui seront dégustées par les milliers de coureurs.

La Compagnie Yoplait offrira 8,000 yogourts qui permettront aux coureurs de récupérer l'énergie dépensée.

La Compagnie Ciment Indépendant a confirmé, la semaine dernière, son association à la 7e édition.

Nous vous ferons connaître d'autres précieux commanditaires dans les prochains potins.

Le docteur François Croteau, omnipraticien, spécialiste en médecine sportive, responsable du service médical au Marathon International de Montréal et responsable médical de la Société des Sports du Québec, en

sera à sa première participation au 20 km, mais à une deuxième présence à Maski-Courons.

Le service des communications du Maski-Courons est débordé de demandes des amateurs de course pour obtenir le formulaire d'inscription.

Prochainement, nous vous ferons connaître le programme de la 1ère conférence de presse qui aura lieu le 25 février prochain, à l'hôtel de ville de Saint-Gabriel.

L'excellente collaboration des journalistes permettra sûrement au Comité Organisateur d'atteindre les 500 inscriptions au cours de la prochaine semaine.

De nombreux bénévoles ont déjà fait parvenir leur nom au C.O. Cette année, il y aura environ 500 bénévoles qui participeront à la 7e édition.

Le président du Maski-Courons ne néglige pas sa forme: surtout ne vous fiez pas aux apparences. Il se tient surtout dans les sentiers de ski de fond.



Le pourcentage d'adolescentes fumeuses a doublé dans les 15 dernières années et il s'accroît de façon soutenue.

Association Pulmonaire du Québec



Le transport en commun, un sujet qui ne fait pas sourire les élus municipaux.

Photo A.B.

La parole à la population

La C.T.C.U.M. ou autre chose?

Par: Alain BELLEHUMEUR

Selon une estimation de la firme Lea-Benoit et Associés, basée sur les dix premiers mois de l'année 1980 et projetée sur une période d'un an, les six municipalités comprises entre Lavaltrie-paroisse et Berthierville auraient à défrayer, ensemble, \$88,727 pour garder tel quel le service offert depuis le 18 octobre dernier par la C.T.C.U.M. en 1981.

Cette histoire de transport en commun n'est pas sans faire grimacer les autorités municipales concernées. Pour les six municipalités, il en coûterait en moyenne, au minimum, \$0,65 du \$100 d'évaluation à chaque payeur de taxes pour "accueillir" les autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Question

En vertu de la loi, les municipalités se doivent de maintenir un service de transport en commun les reliant à la métropole. "Est-ce qu'on veut garder la C.T.C.U.M. ou s'offrir un service inter-municipal?", s'est demandé le maire de Berthier-paroisse, M. Paul-Emile Lavallée.

Ce dernier qui, la semaine dernière, faisait le point sur le sujet en compagnie du conseiller de Berthierville, M. Jean-Claude Guévremont, responsable du dossier au sein de son conseil municipal, est d'avis que la réponse appartient à la population. Bien sûr, au bout de la ligne, ce sera le contribuable qui aura à payer...

Par municipalité, les coûts projetés par l'étude des consultants se lisent ainsi: Berthierville (\$27,485), Sainte-Geneviève-de-Berthier (\$11,872), Lanoraie D'Autray (\$15,757), Saint-Joseph de Lanoraie (\$6,332), Lavaltrie (\$11,152) et Saint-Antoine de Lavaltrie (\$15,829).

"L'étude sur l'opportunité d'établir une corporation inter-municipale de transport sur le territoire situé au nord-est de l'île de Montréal", effectuée par le groupe de consultants, laisse les élus municipaux songeurs. Surtout que les déboursés qu'auront à encourir les municipalités visées par cette affaire pourraient bien être pire que prévus.

Décision

La population est-elle prête à éponger une taxe spéciale (de 6, 8, 10 ou x cents du \$100 d'évaluation) et ainsi garder la C.T.C.U.M. dans

ses plates-bandes oubédon désire-t-elle payer un montant qui reste à déterminer pour défrayer le coût d'un service de transport inter-municipal qui pourrait, par exemple, être l'oeuvre d'un transporteur privé, et sur lequel les municipalités auraient droit de regard, contrairement à la C.T.C.U.M.?

La population aura à décider. Et les municipalités désirent connaître l'opinion des contribuables, de ceux qui auront à fouiller dans leur tirelire... même s'ils ne prennent, pour un bon nombre, que très rarement l'autobus allant vers la métropole du maire Drapeau.

Très bientôt, les gens de Berthier (ville et paroisse) recevront une invitation et un questionnaire. L'invitation pour assister à une soirée d'information au cours de laquelle les données du problème (et les coûts des différentes alternatives) seront exposées noir sur blanc. Le questionnaire pour connaître l'opinion des gens face à la venue de la C.T.C.U.M. dans la place et à la possibilité d'instaurer un service de transport inter-municipal regroupant les six municipalités bordant le fleuve, entre Lavaltrie et Berthier.

Au début de février, les gens du "grand" Berthier seront invités à la soirée d'information. Les autorités municipales insistent presque auprès de la population pour qu'elle remplisse le questionnaire. Ce genre de sondage se fera de Lavaltrie à Berthier. Et le 15 mars prochain, le résultat du sondage sera remis au ministre des Transports. "C'est très important", d'ajouter M. Lavallée.

D'après l'étude de la firme de consultants, seulement quatre pour cent des familles de la ville et de la paroisse de Berthier ne bénéficieraient pas d'une automobile. Un pour cent à Lavaltrie. À Lanoraie, ce pourcentage est plus considérable, soit 12%. Mais toujours selon cette étude, une enquête a été établie et de nombreux chiffres pour-

ront sûrement être fournis aux personnes qui en feront la demande, lors de la soirée d'information.

L'étude de la firme comporte une enquête. Et cette enquête indique qu'environ 23 usagers partent quotidiennement de Berthier pour aboutir à Montréal. L'enquête ne dit toutefois pas si ces usagers proviennent de la ville ou de la campagne... ou d'ailleurs.

Un dossier important pour les contribuables, s'il en est un, le transport en commun fera donc l'objet d'une soirée d'information. Et comme le dit une chanson populaire, les payeurs de taxes auront un choix à faire à propos de la présence de la C.T.C.U.M.: Stop ou encore...

Affaire Beausoleil

Des menaces aussi pour les conseillers de Ville Saint-Gabriel

Après les deux conseillers de la paroisse, c'est maintenant au tour de ceux de la ville de recevoir des menaces du contracteur en récupération d'ordures ménagères, Yoland Beausoleil.

Ce dernier a présenté un compte de \$2,400 pour les déchets que des résidents de Saint-Gabriel verseraient illégalement sur son dépôt illégal. Il demande, de plus, \$100 par mois pour les prochains mois de '81.

quer que la municipalité avait un contrat en bonne et due forme, avec un autre contracteur et que, de plus, il y avait un "conteneur" pour recevoir les déchets de ceux qui en ont un surplus.

Immédiatement

M. Beausoleil, même s'il le savait, a demandé que son compte soit examiné immédiatement, alors que les comptes doivent être entrés le jeudi pour être examinés à l'assemblée du lundi. On a transgressé aux us et coutumes et les conseillers ont pris connaissance officiellement du compte, soit une copie presque identique de celui présenté à la paroisse.

Le conseiller Louis-Joseph Corriveau lui a fait remar-

Menace

C'est alors que le contracteur Beausoleil s'est levé pour répéter sa menace: "Si dans 30 jours vous n'avez pas payé ce compte, je vous garantis un voyage de vidanges sur chacune de vos propriétés".

Le maire Délipha Morin a répliqué: "Pour un homme d'affaires comme vous M. Beausoleil, je trouve que vous avez une drôle de manière d'agir". Il a alors levé l'assemblée sans autre discussion.

DÉCOUPEZ CE BILLET

pour obtenir

20% DE RABAIS

sur toute la marchandise en magasin.



VARIÉTÉS
GUY ROY INC.

MAGASIN 5-10-15

52 Beausoleil (face au Bureau de poste)
ST GABRIEL DE BRANDON

835-4955



se termine le 31 janvier 1981.